



SCHWEIGHOUSE

Votre bulletin  
municipal  
d'informations

N°06

Janvier 2020

# *s' Schweighuser Heftla*



<b>Mot du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Vie Municipale</b>	<b>4</b>
<b>2019 à Schweighouse</b>	<b>28</b>
<b>Zoom sur ...</b>	<b>38</b>
<b>La parole à ...</b>	<b>50</b>
<b>Etat civil</b>	<b>80</b>
<b>Renseignements pratiques</b>	<b>84</b>



## Au sommaire de ce numéro...

### Mot du Maire

3

### Vie municipale

4

- Budget
- Travaux
- PLU
- Compte-rendus des conseils municipaux 2019

### 2019 à Schweighouse

28

- Vie au village
- Journée citoyenne
- Fleurissement et décorations
- Fêtes des voisins

### Zoom sur...

38

- La vie d'un marché local : Saison 2
- Renaissance du Dorfhisla
- La forêt de Schweighouse
- Patrick Urbani et l'art de la Photo

### La parole à...

50

- La classe de CM2 de Schweighouse
- Les associations
- Les communes amies
- Le Syndicat Mixte Thann Cernay
- Le Pays Thur Doller

### Etat civil

80

- Naissances
- Nouveaux arrivants
- Anniversaires
- Décès

### Renseignements pratiques

84

Bulletin édité par le Conseil Municipal et diffusé gratuitement à la population.

Réalisé par la Commission Communication : Bruno Lehmann, Laurence Weiss, Marie Freslier-Bossa, Marie-Paule Morin, Sylvie Rimelen, Véronique Spittler et Michel Schmitt

Ont collaboré à ce numéro : l'équipe municipale, les partenaires et les associations

Tirage : 380 exemplaires



## Le mot du Maire



Chères Schweighousiennes, chers Schweighousiens,

En ce début d'année, en accord avec toute l'équipe municipale, je viens vous présenter nos meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2020 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches.

Les vœux de ce nouvel an sont l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Cette année encore, beaucoup de projets ont été lancés, et la majorité a abouti. Les travaux du presbytère sont (enfin) terminés, le logement en location est occupé. Les travaux de remplacement de la couverture et du plafond de la salle Sainte Barbe ont été réalisés. Je salue le partenariat efficace entre l'équipe municipale et les pompiers pour le remplacement de la couverture et la dépose du plafond. Je tiens à remercier l'entreprise Kuttler pour sa collaboration aux travaux de couverture, et l'entreprise Guidon pour la pose de l'isolation et du plafond. Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour concrétiser ce projet et tout particulièrement les pompiers qui ont su profiter de ce chantier pour donner un coup de jeune à cette salle qui en avait bien besoin. Un grand merci aussi pour la très réussie cérémonie de passation de commandement et 130<sup>e</sup> anniversaire de notre corps les 28-29 septembre derniers. Yann Kinderstuth est maintenant notre nouveau chef de corps, il a été nommé adjudant chef à la sainte Barbe 2019. Ont également été nommés, au grade de sergent, Guillaume Hirth et Gabriel Sevathean, Benoît Siberlin a, quant à lui, été nommé Lieutenant honoraire. Bravo à eux et merci aux pompiers pour leur courage et leur dévouement.

L'atelier communal a été aménagé tel que prévu et conformément au plan paru dans le Heftla de l'an dernier. La maîtrise d'œuvre a été réalisée en régie et les travaux par des entreprises locales.

Les travaux d'aménagement de voirie et enfouissement des réseaux secs de la rue du Château ont commencé le 2 décembre dernier.

En parallèle, nous avons lancé une procédure de modification de notre plan local d'urbanisme, approuvée le 12 décembre 2019, remplacé notre matériel téléphonique qui était en location ... et tant d'autres choses que je vous laisse découvrir dans ce numéro du Schweighüser Heftla.

Enfin, je tiens à remercier tous les Schweighousiennes et Schweighousiens qui s'engagent gratuitement, à la hauteur de leur disponibilité, pour que notre village reste un village où il fait bon vivre, et où il fait bon vivre ensemble.

Bonne et heureuse année.

Votre Maire  
Bruno Lehmann



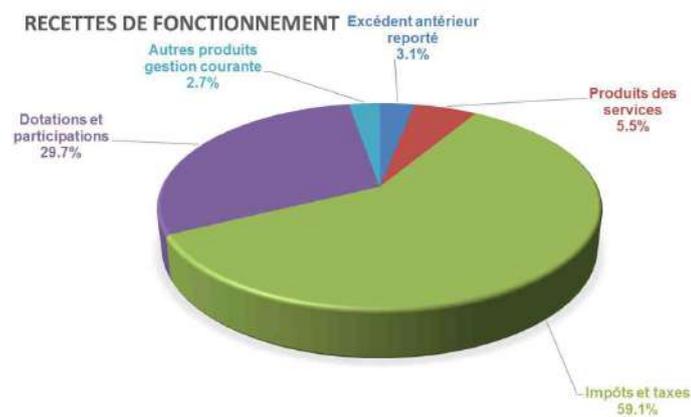
## Vie municipale

### Budget

#### Chapitres du budget

Pour 2019, le budget de la section de fonctionnement s'établit à l'équilibre pour un montant de **446 633€**, légèrement supérieur à celui de 2018 (443 997€ +0,6%).

Ce montant se répartit de la manière suivante dans les chapitres de recettes :



- **70** – Produits des services : **24 600€**  
Vente de bois, concessions cimetières, loyer de chasse, charges des locataires. En baisse de 2% par rapport à 2018.

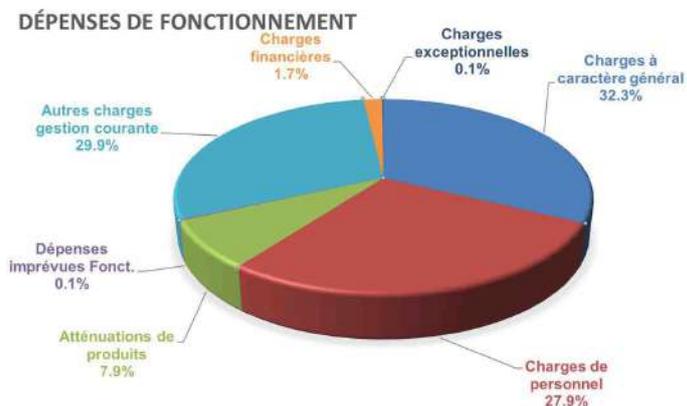
- **73** – Impôts et taxes : **263 829€**  
Il s'agit pour près de 85% de la somme des taxes que nous payons (taxe d'habitation, taxes foncières et cotisation foncière des entreprises) plus quelques autres taxes (électricité, droits de mutation). Ce chapitre garde une valeur stable par rapport à l'année dernière (264 007€).

- **74** – Dotations et participations : **132 476€**  
Il s'agit de l'ensemble des dotations versées par l'état. Cette valeur est stable bien qu'elle apparaisse inférieure à 2018 car la subvention de la CAF de 9 167€ ne transite plus par la commune.

- **75** – Autres produits de gestion courante : **12 000€**  
Il s'agit des loyers des locataires. Ce poste a augmenté de 46% par rapport à l'année dernière puisque le premier étage du presbytère est loué.

- **002** – Report de l'excédent 2018 : **13 728€**

Pour les chapitres de dépenses, la répartition est la suivante :



- **011** – Charges à caractère général : **144 266€**  
Energies, téléphones, entretien et nettoyage, fêtes et cérémonies, fournitures et petits équipements. Ce montant a été baissé d'environ 4% (150 590€ en 2018) en prévision de la baisse des dépenses d'éclairage public et de la renégociation du contrat téléphonique (matériel téléphonique acheté et non plus loué).



- **012** – Charges de personnel : **124 645€**  
Ce montant a augmenté de 11% suite à la présence sur toute l'année de l'ouvrier communal.
- **014** – Atténuation de produits : **35 283€**  
Il s'agit de la participation de la commune au Fond National de péréquation. Ce montant est prévu à la même valeur que l'année dernière.
- **022** – Dépenses imprévues : **501€**
- **65** – Autres charges de gestion courante : **133 638€**  
Il s'agit des indemnités des élus (stables), des subventions aux associations (en augmentation), de la contribution au service incendie (en augmentation de 14%) et pour les 2/3 de la participation au Syndicat Scolaire (en augmentation de 8%).  
Cependant le montant est légèrement inférieur à 2018 car la participation de la CAF de 9 167€ ne transite plus par la commune.
- **66** – Charges financières : **7 800€**  
Montant augmenté du fait de l'emprunt prévu pour les travaux de la rue du Château.
- **67** – Charges exceptionnelles : **500€**  
Secours et dots.

En ce qui concerne l'investissement, les recettes du fonctionnement permettent uniquement de couvrir les dépenses de fonctionnement et nous ne pouvons donc plus dégager des sommes vers l'investissement. Seul le bilan positif de la section fonctionnement en 2018 a permis d'affecter **25 362€** de ce résultat à l'investissement (contre 81 000€ en 2018). Avec un solde de fonctionnement de **103 788€**, une participation de la communauté de communes pouvant atteindre au maximum **103 175€** et un emprunt prévisionnel de **180 000€**, le budget d'investissement s'équilibre à **432 725€** pour 2019.

Sur ce montant total, **35 000€** sont consacrés au remboursement du capital des emprunts et **124 150€** au reste à réaliser (solde presbytère, toiture Ste Barbe, aménagement atelier communal, solde giratoire, solde PLU). Il reste donc environ **273 500€** pour les nouveaux investissements de 2019 qui sont les suivants, par ordre décroissant de montant :

- Réfection de la rue du château
- Remplacement du carrelage extérieur de la Salle des Fêtes
- Achat de matériel de téléphonie (avec la renégociation du contrat)
- Achat d'un nouveau défibrillateur
- Achat d'un détecteur gaz pour les pompiers.



# Vie municipale

## Travaux

### Atelier

L'atelier communal a été aménagé tel que prévu et conformément au plan paru dans le Heftla de l'an dernier. Outre quelques modifications de diamètre de conduites ou de regards, pas de changement significatif entre la réalité et le plan d'exécution. Cela prouve une fois de plus que nous savons piloter des projets en prenant en charge la maîtrise d'œuvre.

Ce projet a été décomposé en 5 lots :

1. Assainissement => SARL Hirth 1 490€ HT
2. Carrelage => Vonthron 2 231€ HT
3. Sanitaire => Vonthron 4 068€ HT
4. Electricité => Bauer 4 862€ HT
5. Plâtrerie/Plafond => Styl Plaf 6 061€ HT

Atelier communal de Schweighouse-Thann

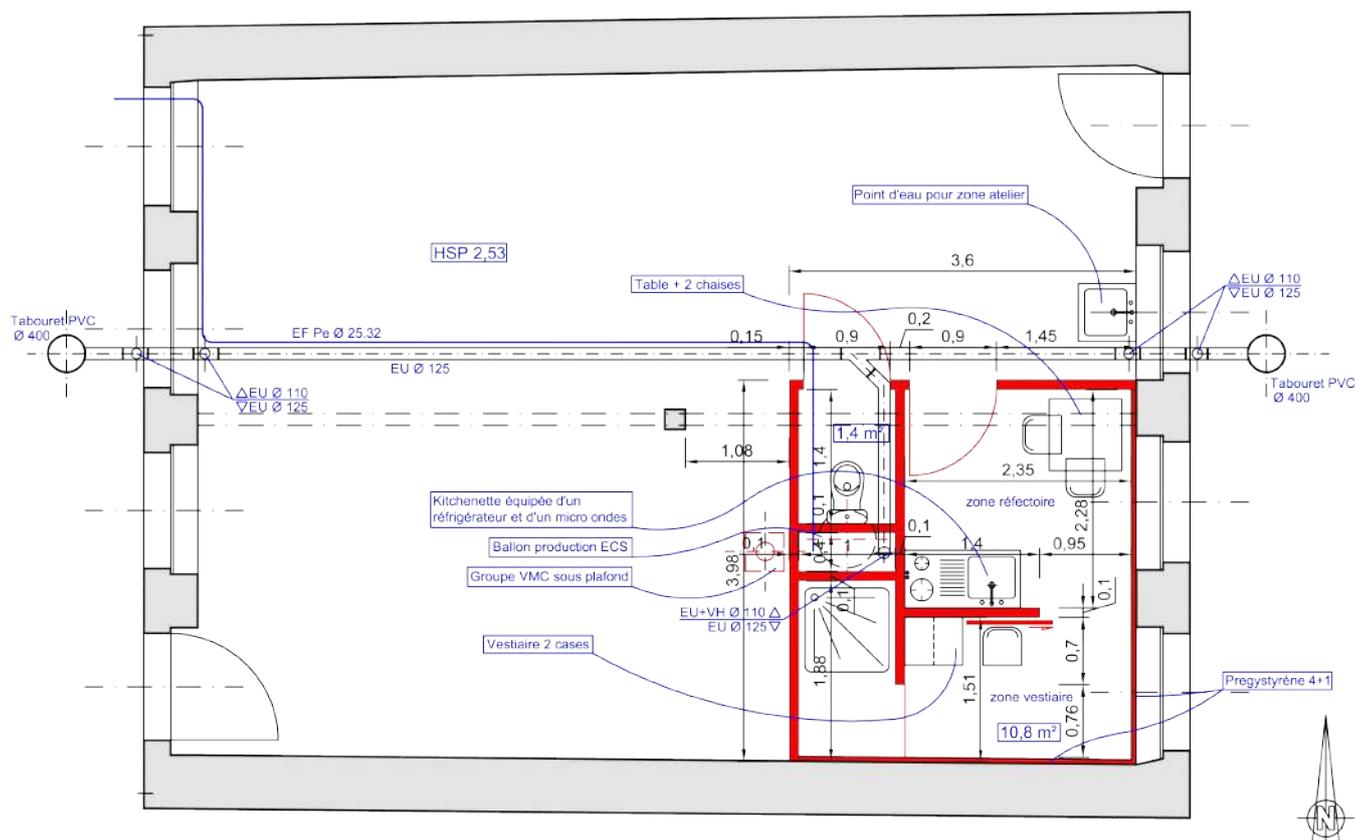
Total hors taxes => 18 712€ HT

L'ensemble du bâtiment communal (atelier et grange) a également été soumis à un contrôle des installations électriques avec mission d'assistance par Dekra Industrial SAS pour un montant de 295€ HT.

Nous avons profité de ce chantier pour remplacer les fenêtres en bois simple vitrage par des fenêtres PVC double vitrage. C'est l'entreprise Wehr qui a été retenue pour un montant de 2 791€ HT.

Soit une dépense totale hors taxes de : 21 798€.

Voici, ci-dessous le résultat final avec réseaux de l'atelier vu en plan :





## Voirie: rue du Château

Dernier gros chantier de voirie de ce mandat, après les rues du Chêne, Hêtre, Frêne et le giratoire angle Eglise/Reiningue, la rue du Château qui en a bien besoin ...

Premières bonnes nouvelles :

- le sol est suffisamment perméable pour absorber les eaux de ruissèlement en posant un puits d'infiltration au bout de la rue vers le chemin d'exploitation
- pas de présence de polluants de type amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Ces 2 points ont été déterminants pour la poursuite des études. Effectivement, si nous devions réaliser une noue d'infiltration pour les eaux pluviales et un traitement des déblais cela aurait généré une augmentation du coût de l'ordre de 30%.

Tous les feux étaient au vert pour poursuivre les études d'aménagement de cette rue située en plein cœur de notre village. Pour ce faire, nous avons fait appel au bureau d'études en

infrastructures routières Cocyclique, qui a déjà assuré la maîtrise d'œuvre des chantiers cités en introduction et qui nous a donné pleine satisfaction.

Etant donné les contraintes de largeur de chaussée, nous avons opté pour un profil de rue tout à fait classique avec un triple fil d'eau central sur la partie principale de la rue et un simple fil sur l'extension (depuis le virage jusqu'au chemin d'exploitation).

Comme pour les rues des Arbres, nous allons profiter des travaux pour enfouir les réseaux secs.

En parallèle, le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller (SMABVD) a posé un collecteur d'assainissement (vers la rue de Reiningue) pour anticiper les futures constructions. C'est l'entreprise Royer de Moosch qui a emporté ce marché sur un appel d'offres du SMABVD.

De plus, suite à un sondage mené par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Guewenheim, nous avons constaté que la





## Vie municipale

conduite d'eau était (encore) en fonte grise. Le SIAEP a décidé de la remplacer par une conduite en fonte ductile. Un appel d'offres a été lancé pour ce marché et c'est l'entreprise Roger Martin d'Andelnans qui l'a emporté. Cette dernière a également décroché le marché de l'aménagement de voirie et réseaux lancé par le maître d'ouvrage (la commune). C'est la raison pour laquelle, bien que ce soient deux marchés différents, l'entreprise Roger Martin pose la conduite d'eau potable, les conduites des réseaux secs et la nouvelle structure de chaussée en même temps. On évite ainsi une deuxième ouverture de chaussée.

La durée des travaux est estimée à 4 mois et le coût à 160 000€ HT.

### Salle Sainte Barbe

Ça y est, les plaques éternit de la salle Sainte Barbe ont été remplacées par une couverture en bacs acier gris anthracite. La réglementation nous permettait encore de réaliser ces travaux en régie propre et c'est en partenariat avec les pompiers que la dépose et le conditionnement de plaques éternit contenant de l'amiante ont été acheminées vers une entreprise spécialisée.

Je tiens à remercier l'entreprise Kuttler pour sa collaboration aux travaux de couverture, et l'entreprise Guidon pour la pose de l'isolation (300mm) et du plafond. Ce dernier est composé de modules 600x600 avec dalles LED. Ce choix a été fait en commission travaux, auxquels les pompiers étaient invités. Il apporte une meilleure acoustique et des remplacements plus aisés.

La deuxième échéance a donc été la bonne, tout était prêt cette fois-ci pour le 15 mars. 😊

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour concrétiser ce projet. Au niveau du coût, voici le détail des dépenses :

- Matériel de couverture => Cibomat (Point P) 5 909€ TTC
  - Pose couverture => Kuttler sarl 5 823€ TTC
  - Plafond + Isolation => Plafond Guidon 8 856€ TTC
  - Retrait big bag => Alsadis 1 422€ TTC
  - Collecte fibrociment => Cernay Environnement 294€ TTC
  - Luminaires LED => Yess Electrique 545€ TTC
  - Divers (Equipement de protection et repas) => 478€ TTC
- Soit un total TTC de 23 327€.

La salle sainte Barbe découverte



Une petite pause méridienne bien méritée



Un grand merci à tous les bénévoles !



## PLU

Notre commune dispose d'un PLU approuvé le 1<sup>er</sup> mars 2017, retiré le 4 juillet 2017 et ré-approuvé le même jour pour donner suite au recours gracieux de l'Etat.

La procédure de modification approuvée au conseil municipal du 12 décembre 2019 était principalement destinée à modifier le règlement et nécessaire pour rectifier des erreurs d'écritures, apporter des précisions, clarifier l'interprétation difficile de certains articles.

Considérant l'intérêt pour notre commune de procéder à l'amélioration du règlement, il a été nécessaire de rectifier certaines dispositions du règlement du PLU applicables aux zones urbaines UA, UB, AU, agricole A et naturelle N.

- Premier point de la modification : mises à jour, réécritures du règlement avec une attention particulière aux articles 7 et 11.

Pour les articles UA7 et UB7 il s'agissait de revoir la formulation de l'implantation sur limite des annexes « en fond de cour », supprimer la notion de « non habitable » et permettre la réhabilitation, transformation des annexes déjà existantes sur limites comme par exemple les granges dont le potentiel peut être réaffecté, réutilisé notamment à des fins d'habitat, la remise en valeur... Cette mesure qui s'inscrit dans les objectifs du PLU facilitera le renouvellement urbain, la réappropriation d'anciennes bâtisses du village, la protection

du patrimoine bâti, le développement durable.

Pour les articles UA11 et UB11, la réglementation des toitures est assouplie: le nombre de pentes exigé demeure mais les degrés minimaux de pente ne sont plus exigés, les annexes sont exemptées de règles en matière de couverture de toiture. Seul l'aspect extérieur est réglementé et les matériaux définis pour les clôtures ne sont plus précisés.

- Le deuxième point de la modification est relatif au secteur Ns.

La commune, sensible à la question environnementale, soutient une initiative locale qui propose de développer du maraîchage biologique sur le secteur Ns de l'ancien stade de foot. Cette modification permet maintenant l'édification, sur ce terrain, de serres maraîchères.

Voici pour les principales modifications apportées à notre règlement d'urbanisme.

A noter également que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a décidé de ne pas soumettre notre modification à évaluation environnementale.

De plus, Le 15 octobre 2019, Monsieur Jean SCHELCHER, chef d'entreprise, désigné en qualité de commissaire enquêteur a remis son rapport avec avis favorable, en main propre à M. le Maire Bruno Lehmann.

Ce rapport n'a fait appel à aucun commentaire ni observation de la part de Monsieur le Maire. Par conséquent le rapport du commissaire enquêteur a été validé.



## Vie municipale

### Compte-rendus des conseils municipaux de 2019

#### **Conseil Municipal du 13 décembre 2018** **Résiliation du marché des lots 2, 3, 4, 6, 7, 8 pour la réhabilitation du presbytère et engagement d'une nouvelle procédure de consultation**

Le titulaire des lots n°:

- 2 « Cloison – Plâtrerie – Faux-plafonds » du marché, d'un montant total de 3 877.21€ HT,
- 3 « Electricité – VMC » du marché d'un montant total de 12 780.00€ HT,
- 4 « Sanitaire » du marché d'un montant total de 9 741.00€ HT,
- 6 « Menuiseries intérieures » du marché d'un montant total de 6 365.00€ HT,
- 7 « Carrelage – Faïence » du marché d'un montant total de 4 450.70€ HT,
- 8 « Peinture » du marché d'un montant total de 5 295.93€ HT,

concernant les travaux de réhabilitation du presbytère, n'a pas respecté ses obligations fixées au cahier des charges, malgré une mise en demeure. Ces six lots ont donc été résiliés le 05 décembre 2018. Il est ainsi proposé de lancer une nouvelle consultation sur procédure adaptée, pour les six lots cités ci-dessus, avec une durée d'exécution de deux mois et un montant maximum de 3877.21€ HT pour le lot 2, 12 780.00€ HT pour le lot 3, 9 741.00€ HT pour le lot 4, 6 365.00€ HT pour le lot 6, 4 450.70€ HT pour le lot 7 et de 5 295.93€ HT pour le lot 8.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer la nouvelle consultation décrite ci-dessus et charge le Maire d'attribuer le nouveau marché après consultation, de le signer ainsi que ses avenants éventuels, et

toutes pièces y relatives.

#### **Adhésion à l'association REST !**

#### **(Association pour la RE-naissance des Services hospitaliers Thannois)**

Depuis plusieurs semaines pèse la menace de la fermeture de la maternité de l'hôpital de Thann. L'offre et la qualité des soins disponibles pour les habitants du Pays Thur-Doller, soit 68 505 habitants, se détériore progressivement au détriment de ce bassin de vie.

Dans ce contexte et afin de défendre les intérêts des services publics de santé à l'échelle du territoire, il est proposé que la commune de SCHWEIGHOUSE-THANN adhère à l'association REST ! (Association pour la Re-naissance des Services hospitaliers Thannois). L'association est à but non lucratif. La cotisation annuelle est fixée à 20€ pour une personne morale.

Considérant la constante régression dans l'offre de soins des services publics de santé sur l'ensemble du territoire du Pays Thur-Doller ;

Considérant la fermeture du service des urgences de l'hôpital de Thann le 7 novembre 2016 contraignant les patients du Pays Thur-Doller à effectuer plus de 30 minutes de trajet pour bénéficier de soins aux urgences de Mulhouse entre 20h30 et 8h30 ;

Considérant le projet de fermeture de la maternité de l'hôpital de Thann à compter de mars 2019 pour en faire un Centre Périnatal de Proximité ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 8 voix pour et six abstentions décide d'approuver l'adhésion à l'association Rest !, de désigner M. l'adjoint Michel Schmitt représentant de la collectivité auprès de l'association et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.



### **Pétition : garantie constitutionnelle du droit local alsacien-mosellan**

L'association Alsace+Moselle a lancé une pétition (<https://www.change.org/p/députés-et-sénateurs-de-la-moselle-pour-une-garantie-constitutionnelle-du-droit-local-alsacien-mosellan>) appelant l'ensemble des parlementaires d'Alsace et de Moselle à soutenir une proposition de garantie constitutionnelle en faveur du droit local alsacien-mosellan dans le cadre de la prochaine réforme constitutionnelle prévue par le gouvernement.

Il s'agit notamment de lever les obstacles juridiques mis en évidence par la jurisprudence SOMODIA du Conseil constitutionnel et d'assurer un développement cohérent du droit local, tout en conservant l'esprit qui a prévalu à son maintien en droit français lors de la réintégration de l'Alsace-Moselle à la France en 1918.

Le Conseil Municipal soutient cette pétition.

### **Création d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet**

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents :

À compter du 1<sup>er</sup> février 2019, un poste permanent d'adjoint administratif territorial est créé à raison d'une durée hebdomadaire de 35 heures (soit 35/35<sup>èmes</sup>). Collaborateur direct du Maire et interlocuteur privilégié des élus, cette personne assurera notamment :

- la sécurisation juridique et financière de la commune,
- la préparation, le suivi et la mise en œuvre des décisions du Conseil municipal,
- les affaires générales, les ressources humaines, les finances, la comptabilité communale.

L'autorité territoriale est chargée de procéder au recrutement d'un agent sur le poste et de prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, dans le

respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Ce poste pourra également être pourvu par un agent contractuel compte tenu du fait qu'il s'agit d'un emploi de secrétaire de mairie dans une commune de moins de 1 000 habitants ; dans cette situation, la rémunération de l'agent contractuel sera fixée par référence à un échelon du grade précité. Le niveau de recrutement est défini réglementairement et correspond au grade statutaire.

Cette délibération permet à Mme Julie Buchelé, actuelle secrétaire de mairie, de passer agent administratif.

### **GERPLAN**

Lors de la Commission CCTC GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain) du 14/11/2018, M. Michel SCHMITT a demandé le concours du GERPLAN pour les projets suivants : Aménagement du Calvaire (report de 2018 sur 2019) et publicité du marché local. Concernant ce dernier point, 5000€ seront partagés entre les trois communes de la CCTC organisant des marchés (Aspach le bas, Aspach - Michelbach et Schweighouse-Thann).

### **Commission Participative «Environnement»**

La Commission propose de couper l'éclairage public pour une période d'essai d'un mois du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019 de minuit à 5h00 du matin. Le Conseil Municipal valide cette proposition. A l'issue de cette période d'essai, un retour d'expérience, à l'aide d'un talon réponse, sera demandé aux habitants.

La Commission propose également de définir des points de rassemblement des poubelles susceptible de diviser les arrêts du camion de ramassage par 4.

### **Rénovation du Dorfhisla – Commission participative « Lien Social »**

Les sols du Dorfhisla seront changés par l'entreprise WENDLING pour un montant de 3 800€. Le sas d'entrée sera également enduit



## Vie municipale

à la chaux par des bénévoles afin d'homogénéiser les peintures du bâtiment.

### Conseil Municipal du 30 janvier 2019

#### Désignation de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue du Château

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire, pour la bonne exécution du projet de l'aménagement de la rue du Château, de désigner un maître d'œuvre et soumet au Conseil Municipal, après consultation, la proposition du bureau d'étude en infrastructures routières, COCYCLIQUE INGENIERIE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue du Château à la société COCYCLIQUE INGENIERIE située au 1 rue de la Marne 68 360 SOULTZ, pour un montant de 7 280€ HT soit un taux de rémunération de 4% du montant des travaux, estimé à 182 000€ HT et d'autoriser M. le Maire à signer l'acte d'engagement et tous autres documents relatifs à cette mission.

#### Modification du tableau des effectifs

Il appartient au Conseil Municipal de fixer les effectifs des emplois communaux permanents à temps complet ou non complet. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide que les effectifs communaux seront fixés ainsi avec effet au 1er février 2019 :

Filière	Cadres d'emplois	Cat.	Effectif budgétaire avant délibération	Effectif modifié	Effectif budgétaire après délibération
Administrative	Adjoint administratif	C	0	1	1
Administrative	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	-1	1
Technique	Agent de maîtrise principal	C	1	0	1

### Participation au marché public du centre de gestion pour les assurances couvrant les risques statutaires

Le Maire expose :

- l'opportunité pour la Collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant tout ou partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- l'opportunité de confier au Centre de Gestion du Haut-Rhin le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence ;
- que le Centre de Gestion peut, dans le cadre de ses missions à caractère facultatif, souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la Collectivité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide de charger le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la CNRACL : décès, accident de service, maladie contractée en service, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité, paternité, adoption, disponibilité d'office, invalidité



- agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité, adoption.

Elles devront prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour une durée de 4 ans, et être gérées sous le régime de la capitalisation. La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

#### **Association de chasse adonis : validation d'un nouveau partenaire**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de M. le Président de l'Association de chasse Adonis invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur la demande d'adhésion d'un nouveau partenaire, M. Ludovic LAMON, nouveau permissionnaire à partir du 2 février 2019. Les pièces justificatives ayant été produites et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve cette nouvelle adhésion.

#### **Remboursement de frais**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de rembourser 55.57€ TTC à Mme l'Adjointe Marie-Paule MORIN concernant l'achat de produits cosmétiques pour les cadeaux de Noël des aînés de SCHWEIGHOUSE-THANN, résidant en maison de retraite.

#### **Résolution générale du 101<sup>ème</sup> congrès des maires et des présidents d'intercommunalité**

Le Congrès de l'association des Maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalité qui s'achève, a, une nouvelle fois, démontré la force et l'unité de l'AMF. Les communes de France ont subi, durant cette dernière année, une série de contraintes qui remet en cause la libre administration de nos collectivités locales. Au

regard du sentiment d'abandon ressenti par certains de nos concitoyens, l'AMF affirme sa mobilisation sur les enjeux propres à la ruralité, notamment sur l'égal accès de tous aux services publics de proximité.

Il est légitime de s'inquiéter particulièrement des projets en cours ou à venir des réorganisations des services déconcentrés de l'État, qui vont amplifier le recul de la présence des services publics sur les territoires.

La résolution de l'AMF demande la mise en œuvre immédiate d'un moratoire sur la fermeture des services publics de l'État. Elle souligne notamment que les dotations de l'État sont la légitime contrepartie d'impôts locaux supprimés ou de transferts de charges, opérés par la loi, et qu'elles sont donc un dû et non une faveur. Elle souligne également que les collectivités locales ont toutes des budgets en équilibre et financent près de 70% des investissements publics du pays et que la suppression de la taxe d'habitation – sans révision des valeurs locatives – remet gravement en cause l'autonomie fiscale des communes, fige et amplifie les inégalités entre populations et territoires. Elle ne permettra plus de maintenir au même niveau les services apportés à la population.

Elle demande notamment que les démarches initiées par nos territoires en faveur de la transition écologique et énergétique, pour faire face aux dérèglements climatiques, soient reconnues et accompagnées et que les conditions d'exercice des mandats locaux soient améliorées pour permettre l'accès de tous aux fonctions électives, en facilitant la conciliation avec l'activité professionnelle.

Elle demande enfin la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :

1. Le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales



## Vie municipale

2. L'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide »

3. La cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux

Considérant que l'AMF a, lors de son dernier congrès, proposé sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement :

1. L'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements ;

2. La compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation sur les résidences principales par un dégrèvement général qui tienne compte de l'évolution annuelle des bases ;

3. L'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement ;

4. L'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures ;

5. Le retour à une conception non « léonine » et donc véritablement partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales ;

6. Le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau ;

7. Le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence – et en particulier de la compétence « eau et assainissement » – qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, soutient la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

### Réunion publique STOCAMINE

Le 24 janvier a eu lieu la réunion publique STOCAMINE. Cette réunion portait sur la décision du gouvernement concernant le stockage des déchets STOCAMINE. Depuis l'arrêté préfectoral de 2017 préconisant un stockage illimité de 42 000 tonnes de déchets résiduels, associations et élus se sont mobilisés pour dénoncer les risques de pollution environnementale et demander le retrait total de ces déchets toxiques du sol.

Or, le préfet a décidé de confiner ces déchets dans les anciennes galeries minières et non de les extraire en raison de l'état instable de ces mines. MM. les députés SCHELLENBERGER, FUCHS et THIEBAUT vont déposer un recours.

### Boîte à livres - Commission Participative « Lien Social »

La boîte à livres est quasiment terminée. Il ne reste plus qu'à apposer un isolant contre la pluie au dos et à poser des poignées aux portes. Le mode d'emploi de la « Petite bibliothèque citoyenne » a été rédigé. Le remplissage avec des livres se fera le 13 février.

### Travaux divers

- M. le Maire présente les devis de la société ACTEA pour la réparation des menuiseries extérieures (fenêtres et volets) de la maison louée par Mme et M. KIEFFER pour un montant de 445.19€ TTC et de 1 594.01 € TTC. Ces devis sont acceptés par le Conseil Municipal.



- M. le Maire présente le devis du géomètre ORTLIEB pour l'établissement du plan topographique et parcellaire de la rue du Château pour un montant de 1 350.00€ TTC. Ce devis est accepté par le Conseil Municipal.

### Conseil Municipal du 27 février 2019

#### Demande de fonds de concours dans le cadre du pacte fiscal et financier : réhabilitation du presbytère

Le pacte fiscal et financier liant la Communauté de Communes et ses communes-membres sur la période 2015-2020 prévoit une enveloppe annuelle destinée à financer des fonds de concours au bénéfice de chaque commune. Il appartient au Conseil municipal d'arrêter les opérations présentées ainsi que leur plan de financement et de solliciter de la Communauté de Communes un fonds de concours, dans la limite de 50 % du montant net restant à charge. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve l'opération d'investissement de la réhabilitation du presbytère et son plan de financement, se présentant comme suit :

<u>Plan de financement prévisionnel :</u>	Investissement en HT	Fonctionnement en TTC
a Coût total du projet	74 006.86 €	0 €
b Subventions	0 €	0 €
(a-b) Reste à financer	74 006.86 €	0 €
Part financée par la commune	37 003,43 €	0 €
Fonds de concours dans la limite de 50% du reste à financer	37 003,43 €	0 €

Sollicite la Communauté de Communes pour l'attribution d'un fonds de concours de 37 003.43€ pour cette opération, dans le cadre du règlement d'intervention des fonds de concours annexé au pacte fiscal et financier et charge le Maire ou son représentant de signer toutes pièces correspondantes.

### Remboursement de frais

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de rembourser 346.44€ TTC à Mme l'Adjointe Marie-Paule MORIN concernant l'achat de deux cassettes de sauvegarde informatique Quantum RDX – 1 To pour la mairie de SCHWEIGHOUSE-THANN à l'article 60632.

### Motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE

L'enfouissement définitif des déchets de STOCAMINE décidé par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire a rencontré l'opposition des élus locaux et des associations environnementales. Une étude a été proposée par le Ministre pour un déstockage partiel. Le présent projet de délibération vise à soutenir une motion pour un déstockage total des déchets encore entreposés.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de soutenir l'objectif de déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE à WITTELSHEIM et de demander au gouvernement de clarifier l'annonce ministérielle du 12 février 2019 ;

- de demander le respect du principe de précaution pour la préservation de la nappe phréatique pour les générations futures ;

- de décider l'envoi de cette délibération au Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, au Préfet du Haut-Rhin et à la Commune de WITTELSHEIM.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE.

### Logement du presbytère

M. le Maire informe que le logement du presbytère sera disponible à compter du 1<sup>er</sup> avril. Le montant du loyer s'élèvera à 550€ par mois hors charges. Un bail sera établi pour 6 ans.



# Vie municipale

## Conseil Municipal du 29 mars 2019

### Acquisition foncière -

#### Rue du Château

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la décision d'acquérir les parcelles n°966, 968, 1160/230 en section 38 frappées d'alignement

appartenant à Monsieur et Madame RINGENBACH Mathieu et la parcelle 807 en section 38 frappée d'alignement, appartenant à Madame RINGENBACH Marie Odile. M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le prix de l'are à 5 232 € pour l'achat des parcelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents : de fixer, en accord avec le vendeur le prix d'achat à :

- 3 348,48 € pour la parcelle 807 en section 38 d'une surface de 0,64 ares, située au 7 rue du Château.

de fixer, en accord avec les vendeurs le prix d'achat à :

- 8 475,84 € pour les parcelles 966 et 968 en section 38 d'une surface de 1,62 ares ;

- 209,28 € l'are pour la parcelle 1160/230 en section 38 d'une surface de 0,04 ares, située au 9 rue du Château.

de donner pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et d'autoriser le Maire à signer les actes de vente et tous autres documents relatifs à l'achat des parcelles numérotées 966, 968, 807 et 1160/230 en section 38.

### Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2019 – programme d'actions pour l'année 2019 et approbation de l'état d'assiette 2020

En 2019, l'état prévisionnel des coupes martelées par l'ONF est le suivant :

PARCELLES	BOIS D'OEUVRE	BOIS D'INDUSTRIE / BOIS DE CHAUFFAGE		VOLUME non façonné (en m <sup>3</sup> )	VOLUME TOTAL (en m <sup>3</sup> )
	Feuillus (en m <sup>3</sup> )	Bois d'Industrie Feuillus (en m <sup>3</sup> )	Chauffage (en m <sup>3</sup> )		
10 i	157	78		145	380
3 j	33	30		23	85
6 r	193	106	9	111	419

Il n'y a pas de prévisions de coupes en vente sur pied pour cette année.

Le Conseil Municipal, sur avis de la Commission Forêt du 15 mars 2019, décide :

- de réaliser uniquement l'exploitation de la parcelle 6, soit,

- 193 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre
- 6 à 7 lots de BIL de 7-8 m<sup>3</sup>
- 10 lots de branchage de 10 m<sup>3</sup> (14 st)

- de reporter l'exploitation des parcelles 3 et 10 sur l'exercice 2020 au vu des 108 m<sup>3</sup> de BIL et 168 m<sup>3</sup> de branchage (soit 370 st) difficilement vendables à des particuliers

- de prioriser l'exploitation sanitaire de la parcelle 2 en vente sur pied aux particuliers.

**RECETTES BRUTES :** 18 200 €  
(prévisionnel)

**DEPENSES :** 14 000 €

Frais d'exploitation : 11 000 €

Honoraires : 1 700 €

Divers transport, sécurisation : 1 300 €

**RECETTES NETTES :** 4 200 €

En ce qui concerne le programme d'actions, les travaux sylvicoles proposés par l'ONF sont :

- l'entretien de limites pour 860.00 € HT,
- les travaux de dégagement des régénérations parcelle 3 et l'entretien des cloisonnements parcelles 1 et 3 pour 1 620.00 € HT,
- la matérialisation des lots de bois de chauffage pour 600.00 € HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des



membres présents, de retenir le programme d'action suivant :

- travaux de dégagement des régénérations parcelle 3 pour 1 200 €,
- matérialisation des lots de bois de chauffage pour 600.00 € HT,
- les travaux d'entretien des cloisonnements sont reportés sur l'exercice 2020,
- l'entretien des limites sera réalisé lors de la journée citoyenne.

#### Approbation de l'état d'assiette 2020

Le Conseil Municipal approuve la proposition de coupes à marteler émise par l'Unité Territoriale de la Thur, à savoir 8,30 ha sur la parcelle 4i. Après martelage, ces coupes seront portées sur l'Etat Prévisionnel des Coupes de l'exercice 2020.

#### **Modifications statutaires du Syndicat Mixte de la Doller et renonciation à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)**

Par délibération du 17 mai 2018, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte de la Doller à toutes les communes du bassin versant de la Doller, et a approuvé les nouveaux statuts du Syndicat et sa transformation concomitante en EPAGE.

Un dossier a été déposé par le syndicat auprès du Préfet coordonnateur de bassin aux fins d'engager la procédure de labellisation des syndicats mixtes de rivière rénovés en EPAGE.

Le 7 décembre 2018, le Comité de Bassin compétent a rendu un premier avis sur ce projet. Il souhaite que cette mise en place d'EPAGES prenne en compte la création d'un EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) sur le bassin versant de l'III, et demande que le Syndicat Mixte du Bassin de l'III (SYMBI) confirme son adhésion à la création d'un tel EPTB pour garantir la bonne

répartition des compétences entre ce futur EPTB et les EPAGES.

Or, un tel conditionnement du processus de reconnaissance des syndicats mixtes de rivière en EPAGE n'est, à l'heure actuelle, pas acceptable.

En conséquence, dans la mesure où la réglementation en vigueur n'impose pas la reconnaissance des syndicats mixtes de rivière haut-rhinois en EPAGE et où une telle transformation pourra être sollicitée à nouveau ultérieurement, en tant que de besoin, selon les évolutions du contexte local en la matière, le SYMBI, ainsi que l'ensemble des syndicats de rivière concernés, ont décidé de renoncer à la procédure de labellisation en cours.

Toutefois, dans la mesure où notre Commune, en sa qualité de membre de l'un des syndicats de rivière concerné, avait approuvé, la transformation en EPAGE du Syndicat Mixte de la Doller, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération renonçant expressément à cette labellisation et abrogeant la délibération susmentionnée sur ce point précis.

En pratique, les nouveaux statuts proposés sont identiques à ceux approuvés par le Conseil Municipal lors de sa délibération précitée, exception faite du terme « EPAGE » qui a été supprimé, en l'absence de cette labellisation en 2019.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- confirme son accord pour l'adhésion des Communes de Bourbach-le-Haut, Galfingue, Leimbach et Rammersmatt au Syndicat Mixte de la Doller,

- approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte de la Doller dans sa version jointe en annexe, statuts qui ont vocation à entrer en vigueur en 2019,

- renonce à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), et abroge en



## Vie municipale

conséquence la délibération n° DEL2018.05.19/017 du 17 mai 2018 mais uniquement en tant qu'elle s'était prononcée en faveur de cette transformation,

- désigne M. l'Adjoint Michel SCHMITT en tant que délégué titulaire et M. le Conseiller Xavier SESTER en tant que délégué suppléant au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de la Doller,

- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre des décisions susmentionnées.

### Compte administratif 2018

BUDGET PRINCIPAL				
	Résultat clôture 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat exercice 2018	Résultat clôture 2018
Fonctionnement	85 381.80 €	81 000.00 €	34 708.61 €	39 090.41 €
Investissement	25 483.95 €	---	78 303.77 €	103 787.72 €
<b>TOTAL</b>	<b>110 865.75 €</b>	<b>81 000.00 €</b>	<b>113 012.38 €</b>	<b>142 878.13 €</b>

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Marie-Paule MORIN, Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Bruno LEHMANN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2018, propose de fixer comme ci-dessus, les résultats des différentes sections budgétaires. M. le Maire quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

### Compte de gestion du Trésorier 2018

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable

public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre tenu de passer dans ses écritures ; adopte, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2018.

### Affectation des résultats 2018

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

2018, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 39 090.41 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A Résultat de l'exercice	34 708.61 €
B Résultats antérieurs reportés	4 381.80 €
<b>C Résultat à affecter (A+B)</b>	<b>39 090.41 €</b>
D Solde d'exécution d'investissement	103 787.72 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-129 150.00 €
<b>F Besoin de financement (D+E si &lt;0)</b>	<b>-25 362.28 €</b>
<b>AFFECTATION = C (G+H)</b>	<b>39 090.41 €</b>
<b>G Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>	<b>25 362.28 €</b>
<b>H Report en fonctionnement R002</b>	<b>13 728.13 €</b>



### Impôt locaux : taux 2019

Mme l'Adjointe Marie-Paule MORIN expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des grands impôts locaux, notamment les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide, d'appliquer les taux suivants (identiques à ceux de l'année dernière) :

- Taxe d'habitation 8.75 %
- Foncier bâti 12.25 %
- Foncier non bâti 49.28 %

### Budget primitif 2019

La parole est donnée à Mme l'Adjointe des Finances Marie-Paule MORIN pour la présentation du budget primitif 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2018 de la commune arrêté comme suit :

Section de fonctionnement : 437 465.00 € en équilibre des dépenses et des recettes.

Section d'investissement : 432 725.00 € en équilibre des dépenses et des recettes.

Les subventions aux associations (compte 6574 du fonctionnement) ont fait l'objet d'un vote spécifique. Les associations communales recevront 110,00€ et d'autres associations toucheront des subventions exceptionnelles suite aux décisions votées en Conseil Municipal.

### Commission Travaux

Devis de la société Plafond Guidon pour les travaux de remplacement de la couverture du toit de la salle Sainte Barbe. Le montant s'élève à 7 380€ HT.

Sélection des entreprises pour les travaux de l'atelier communal (assainissement : SARL HIRTH pour 1 490 € HT, carrelage : société VONTHRON pour 1 467 € HT, sanitaire : société VONTHRON pour 4 750 € HT, électricité : entreprise BAUER pour 5 447 € HT,

plâtrerie/plafond : société STYL PLAF pour 6 797 €. Total hors taxes : 19 951 €).

### Commission Participative «Environnement»

Point sur les réponses du sondage suite à la coupure de l'éclairage public du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019 de minuit à 5h00 du matin (pour : 70, contre : 16, sans avis : 7, total : 93 retours). Suite aux retours de la population, une réflexion est faite sur les horaires de coupure (plutôt 23h00 à 04h00 du matin)

Poubelles : réflexion sur la mise en place de points de rassemblement des poubelles susceptible de diviser les arrêts du camion par 4.

### Devis divers

M. le Maire fait part des différents devis établis par la Société BAUER pour la mise en conformité des bâtiments communaux suite à la visite de contrôle de l'entreprise DEKRA : salle des fêtes 176 € TTC, mairie-école 97 € TTC, caserne et salle Sainte Barbe 2 660 € TTC (devis fait avant les récents travaux), Dorfhisla 1 266 €, église 1 927 € TTC.

### Conseil Municipal du 9 mai 2019

#### Création d'un ou plusieurs postes d'agents contractuels sur des emplois non-permanents, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, autorise la création de deux emplois relevant du grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire à temps complet à raison de 35 h / semaine, conformément au 2<sup>o</sup> de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité ; prévoit que le traitement de ces agents contractuels, recrutés au titre du 2<sup>o</sup> de l'article 3 précité, s'effectuera par référence à l'échelle afférente au grade ; autorise en conséquence l'autorité territoriale à signer le



## Vie municipale

contrat d'engagement ; prévoit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales du ou des agents recrutés seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le Conseil Municipal décide d'embaucher 2 jeunes en été pour une durée de 3 semaines chacun.

### **Attribution d'une subvention exceptionnelle à M. Baptiste HIRTH**

M. le Maire fait part d'un courrier de M. Baptiste HIRTH, sapeur-pompier de 1<sup>ère</sup> classe de SCHWEIGHOUSE-THANN, souhaitant une aide exceptionnelle de la commune afin d'acquérir une tenue de cyclisme pour participer au championnat de France de VTT des sapeurs-pompiers les 13 et 14 septembre 2019. Après discussion, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, l'octroi d'une subvention à titre exceptionnel de 50 €.

### **Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune**

Le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des communes forestières a exprimé, le 13 décembre 2017, l'opposition des représentants des communes forestières à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place des collectivités. Le budget 2019 de l'ONF intègre cependant cette mesure au 1<sup>er</sup> juillet 2019, malgré le vote opposé des représentants des Communes forestières lors du Conseil d'Administration de l'ONF du 29 novembre 2018. Le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois générerait un impact négatif sur la trésorerie de la commune et la libre administration des communes est bafouée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes

de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP ; décide d'examiner toute action qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet ; autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

### **Rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin 2018**

Le rapport ainsi que le compte administratif 2018 approuvé par le Comité Syndical du 25 mars 2019 sont disponibles sur le site internet : [www.sde68.fr](http://www.sde68.fr).

### **Commission Travaux**

Aménagement de la rue du Château : Présentation de l'Avant-Projet Sommaire du Maître d'Œuvre (coût total du devis 183 000 € HT)

Maintenance sécurité des bâtiments : M. le Maire fait part des devis établis par la Société MJ Sécurité d'un montant de 664.70€ TTC et de Multi Protect d'un montant de 1 068.24 € TTC pour la maintenance annuelle des bâtiments communaux.

### **Conseil Municipal du 20 juin 2019**

#### **Réalisation d'un emprunt pour assurer le financement des travaux de voirie (rue du Château)**

Parmi les 3 offres, celle de la Caisse d'Epargne a le meilleur taux et permet un déblocage des fonds pour septembre 2019. Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

Taux réel d'intérêt annuel pour l'emprunteur : 0.99 % fixe.

Les frais de dossier s'élèvent à 250 €.



### **Convention Orange : enfouissement des réseaux aériens de télécommunication rue du Château**

Dans le cadre de l'opération de travaux d'aménagement de la rue du Château, il convient de signer une convention avec ORANGE pour l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication. Cette convention définit les modalités juridiques et financières de l'opération d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication, propriétés d'ORANGE, sur la Rue du Château. Le coût des travaux s'élève à 3 199.51 € net à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication d'Orange, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces se rapportant à cette opération.

### **Composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Thann-Cernay pour le prochain renouvellement des conseils municipaux de mars 2020 – accord local**

Les communes membres de la communauté de communes de Thann-Cernay doivent délibérer sur la proposition d'accord local fixant le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire en vue du prochain renouvellement général des conseils municipaux en mars 2020.

L'évolution de la population (37 806 habitants en 2016) et la stabilisation des règles en la matière permettent de maintenir l'accord local de 2018 fixant le nombre de délégués à 48 en l'état pour le prochain mandat (2020 – 2026).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve l'accord local fixant le nombre et la répartition

des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.

### **Avis sur le projet de SRADDET du Grand-Est, arrêté le 14 décembre 2018 (et son annexe)**

La loi NOTRe a renforcé la compétence des régions en matière d'aménagement du territoire. À ce titre, elles doivent notamment élaborer un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Ce schéma fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets. Les schémas de cohérence territoriale (SCOT) prennent en compte les objectifs du SRADDET et sont compatibles avec les règles générales de ce schéma.

Le conseil régional du GRAND EST a engagé l'élaboration du SRADDET le 12 décembre 2016 et a arrêté le projet de schéma le 14 décembre 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, partage nombre d'ambitions du SRADDET, dont de très nombreux objectifs ou règles qui correspondent d'ores et déjà à ce que le SCOT Thur Doller et le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Thur Doller ont déjà mis en application ;

Il regrette toutefois que le SRADDET apparaisse, dans sa forme, comme un catalogue d'objectifs et de règles et non un schéma prospectif d'aménagement du territoire comme support au développement des espaces les plus fragiles, notamment ruraux, de la Région Grand-Est ;



## Vie municipale

Il rappelle que tout au long de la procédure SRADDET, les structures porteuses de SCOT réunies en InterSCOT, ont eu l'occasion d'échanger sur les effets et la portée du SRADDET, que les élus collectivement ont, avec constance, manifesté leurs plus vives inquiétudes sur la portée de certaines règles,

Il exprime un avis défavorable concernant :

- l'objectif 12 et la règle 25 : compensation des nouvelles surfaces imperméabilisées. Même si la limitation de l'imperméabilisation des sols est nécessaire et primordiale, notamment dans les secteurs amont des bassins versants (comme en Thur Doller), l'objectif chiffré de 100% voire 150% de compensation des nouvelles surfaces artificialisées apparaît comme inapplicable.

- règle 10 : protection des captages. La protection des captages d'eau potable relève des servitudes d'utilité publique instituées par le préfet au titre du code de la santé publique et auxquelles les documents d'urbanisme (SCOT, PLU(i)...) ne peuvent se substituer.

- règle 17 : mobilisation du foncier disponible. La règle exige que le potentiel foncier disponible dans les espaces urbanisés soit mobilisé en priorité avant toute extension urbaine. Imposer une telle mobilisation avant toute extension urbaine constitue une condition excessivement restrictive. Il serait pertinent de supprimer les termes avant toute extension urbaine.

- règle 16 : réduction de la consommation foncière. Tous les indicateurs concernant la consommation foncière à l'échelle du Grand Est (densités humaines, part de l'habitat individuel, volume et caractéristiques de la construction neuve, densités bâties, vacances des logements, perspectives démographiques...) démontrent que cette consommation foncière correspond à des situations extrêmement diversifiées dans les différents territoires composant le Grand Est. Au regard de cette hétérogénéité majeure,

l'absence de modulation en fonction des grands territoires de la région de la règle relative à la réduction de la consommation foncière applicable de façon uniforme à chaque territoire de SCOT relève d'une erreur manifeste d'appréciation qui doit être corrigée. Ce n'est pas le principe de la réduction comme objectif qui est mis en cause, mais sa traduction sous forme d'une règle uniforme appliquée individuellement à des territoires qui se trouvent dans des situations fondamentalement différentes.

- règle 29 : maîtrise de l'urbanisation le long des itinéraires d'intérêt régional. Au niveau du Pays Thur-Doller, l'itinéraire d'intérêt général identifié est la N66. Cet itinéraire traverse la vallée de la Thur (Vieux-Thann – Urbès) et l'urbanisation est déjà fortement contrainte par la topographie. La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 ainsi que la loi Montagne expriment déjà une obligation de densification au sein et en continuité des enveloppes urbaines existantes. Le principe de la maîtrise de l'urbanisation dans une vallée va à l'encontre des dispositions nationales que le SCOT doit prendre en compte dans la maîtrise de l'urbanisme dans les secteurs de montagne.

Le Conseil Municipal décide en conséquence d'émettre un avis défavorable sur l'ensemble du projet de SRADDET, tant que l'objectif 12 et les règles 10, 16, 17, 25 et 29 ne sont pas modifiées et formule des remarques à prendre en compte avant l'adoption du SRADDET.

### **Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) : Désignation d'un représentant suppléant**

L'ADAUHR s'est transformée en Agence Technique Départementale suite à l'Assemblée Générale constitutive du 23 janvier 2017. Notre commune a décidé d'adhérer à cette Agence Technique Départementale par délibération en date du 24 novembre 2016. L'ADAUHR a récemment modifié ses statuts afin de prévoir



la possibilité d'assurer la représentation par des représentants suppléants en cas d'empêchement du représentant titulaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, désigne comme représentant suppléant de notre commune à l'Assemblée Générale de l'ADAUHR, Monsieur Michel SCHMITT, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

### Conseil d'École du 13 juin 2019

Rentrée scolaire 2019/2020 : on compte 349 élèves inscrits pour la rentrée 2019/2020 dont 123 en maternelle et 226 en élémentaire. Les 13 classes seront maintenues et afin d'alléger les classes de CP et CE1, le Conseil des Maîtres a décidé de mettre en place une classe grande section de maternelle et CP. Sur le site de SCHWEIGHOUSE, il y aura une classe de maternelle (PS et GS) et deux classes en élémentaire (un CE1-CE2 et un CM1).

### Commission participative « Lien Social »

Un tract a été rédigé avec des propositions d'activité ou d'événements pouvant être organisés au Dorfhisla. L'analyse des réponses permettra de mieux connaître les attentes des villageois.

### Commission Travaux

Validation du devis WEHR concernant le remplacement des 6 fenêtres de l'atelier communal pour un montant de 3 350.00 € TTC – Validation du devis de la société ALTEMA concernant la fabrication de 2 bancs pour un montant de 323.05 € TTC – Présentation du devis de l'entreprise LUTZ pour la fourniture d'un plancher à l'étage pour la grange communale d'un montant de 6 238 € TTC (à prévoir au budget 2020). Une demande de devis a également été faite auprès de l'entreprise KUTTLER (à présenter lors de l'élaboration du budget 2020) – Présentation du projet d'installation de cuves de récupération d'eau de pluie, reprogrammée par la commission environnement (3 cuves à l'atelier,

1 dans la cour de l'école et 1 dans l'allée sur le côté de la mairie, rue de Reiningue – Chalets de Noël : la commune ne souhaite pas conserver ces chalets. M. le Conseiller Sébastien KRUGLER accepte de les récupérer. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

### Divers

M. le Maire fait part du devis établi par la Société MJ SECURITE pour la mise en conformité des plans d'évacuation et d'intervention des bâtiments communaux pour un montant de 1 720.01 € TTC. Le Conseil Municipal ne souhaite pas valider ce devis. Néanmoins, un devis sera demandé pour la mise en place de plans d'évacuation et d'intervention dans l'église.

Un devis sera également demandé pour l'achat d'un DAE portatif (défibrillateur cardiaque) avec transfert de donnée pour les pompiers. Ainsi ils seraient équipés d'un nouvel appareil qui serait mis dans le sac d'abordage. Le DAE installé actuellement à la caserne serait placé à l'église selon la réglementation.

Une réflexion est à prévoir pour trouver des solutions permettant d'éviter l'installation des gens du voyage dans le village. Un enrochement temporaire va être réalisé. Un devis pour des barrières a été demandé.

### Conseil Municipal du 29 août 2019

#### Révision des acomptes des charges locatives

Actuellement, les locataires du 4 rue de Reiningue versent un acompte mensuel sur les charges de 61.00 € TTC. Au vu de la diminution de consommation de gaz effective sur deux saisons de chauffe, le Conseil Municipal décide de porter à 30.00 € TTC l'acompte versé mensuellement.

Il n'y a pas de changement pour les autres locataires pour cette année.



## Vie municipale

### Remboursement de frais : dépense aménagement Dorfhisla

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de rembourser 85.98€ TTC à Mme la Conseillère Marie FRESLIER-BOSSA concernant l'achat de deux jetés de lit et d'un jeté de canapé pour l'aménagement du Dorfhisla.

### Remboursement de frais à l'Association Sportive de Schweighouse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de rembourser 150 € TTC à l'Association Sportive de Schweighouse pour l'avance de frais concernant l'animation musicale lors du Marché du Terroir du vendredi 5 juillet 2019.

### Révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 24 juin 2019, et demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

### Motion de soutien à la population retraitée

Après lecture d'une motion de soutien émanant d'une intersyndicale, le Conseil Municipal ne souhaite pas émettre d'avis.

### Commission Travaux

Présentation du devis MJ Sécurité pour DAE (Défibrillateurs Automatisés Externes) portable avec port USB pour transmission de données d'un montant de 1 920 € TTC ainsi que pour le déplacement du DAE de la caserne à la sacristie pour un montant de 60 € TTC. Il faut cependant prévoir une alimentation électrique réalisée par un électricien agréé.

Présentation du devis de l'entreprise Somma Toni et Fils (peinture) suite à la demande du

Conseil de Fabrique pour des travaux de rafraîchissement du rez-de-chaussée du presbytère pour un montant de 5 093 € TTC. La Commission Travaux propose de prendre en charge le rafraîchissement de l'entrée (partie commune) pour un montant de 550 € TTC.

### Commission Participative « Lien Social »

Suite au sondage, 30 questionnaires sont revenus à la mairie. L'analyse des réponses a permis de mieux connaître les attentes des villageois (1. ateliers culinaires ; 2. séances autour du bien-être ; 3. ateliers créatifs ; 4. ateliers cosmétiques maison ; 5. expositions ; 6. semaine de convivialité ; 7. atelier théâtre d'improvisation et œnologie). D'autres idées ont été proposées par les habitants (ex : jeux de carte). Une première activité sera prévue pour l'automne et d'autres viendront à un rythme de 1 fois par mois.

### Divers

M. le Maire informe qu'une réflexion est à prévoir pour le déneigement cet hiver. En effet, une rupture de convention a été signée le 18 juillet 2019 mettant fin à la collaboration entre la commune et M. Nicolas DIETERICH.

M. l'Adjoint Michel SCHMITT présente le devis de la société Comafranc pour deux guirlandes lumineuses pour la décoration des sapins de Noël de SCHWEIGHOUSE-THANN d'un montant de 534.84€ TTC. Le Conseil Municipal valide l'achat des deux guirlandes

Le changement du carrelage sur la terrasse de la salle des fêtes est à prévoir. M. l'Adjoint Michel SCHMITT présente un devis de l'entreprise SIFFERLEN d'un montant d'environ 15 000€. Une actualisation de devis de l'entreprise VONTHRON est en cours.



### **Conseil Municipal du 24 septembre 2019** **Demande de fonds de concours dans le** **cadre du Pacte Fiscal et Financier :** **rénovation de l'atelier communal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, est appelé à approuver l'opération d'investissement de la rénovation de l'atelier communal et son plan de financement, se présentant comme suit :

<u>Plan de financement prévisionnel :</u>	Investissement en HT	Fonctionnement en TTC
a Coût total du projet	21 503,34 €	0 €
b Subventions	0 €	0 €
(a-b) Reste à financer	21 503,34 €	0 €
Part financée par la commune	10 751,67 €	0 €
Fonds de concours dans la limite de 50% du reste à financer	10 751,67 €	0 €

et à solliciter la Communauté de Communes pour l'attribution d'un fonds de concours de 10 751,67€ pour cette opération, dans le cadre du règlement d'intervention des fonds de concours annexé au pacte fiscal et financier.

### **Remboursement de frais à l'APS (Taxe aménagement de l'abri de pêche)**

Dans le cadre de la mise en place d'un abri de pêche par l'Association de Pêche de Schweighouse, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de rembourser la taxe d'aménagement (1 032,00 € TTC) ainsi que la redevance d'archéologie préventive (84,00 € TTC) pour un total de 1 116,00 € TTC.

### **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Aux Aneries d'Uffholtz »**

M. le Maire fait part d'une demande de subvention pour l'association « Aux Aneries d'Uffholtz » afin de les soutenir dans leurs activités et notamment pour l'animation du marché du terroir de SCHWEIGHOUSE-

THANN et la fête du Saint-Nicolas. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 70 €.

### **Groupement de commandes pour un marché de dépistage du radon**

La Communauté de Communes de Thann-Cernay souhaite mettre en place un dépistage du radon dans certains de ses établissements, notamment ceux où il a été rendu obligatoire.

Dans un objectif de mutualisation et d'économies d'échelle, la Communauté de Communes de Thann-Cernay a proposé aux Communes membres d'adhérer au projet, dans le cadre d'un groupement de commandes, en vue de lancer une consultation commune pour un marché de dépistage du radon. La Communauté de Communes sera la collectivité coordinatrice du groupement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve l'adhésion de la Commune au groupement de commande décrit ci-dessus et donne son accord sur le choix de la Communauté de Communes de Thann-Cernay en qualité de collectivité coordinatrice du groupement.

### **Rapport d'activités de la Communauté de Communes de Thann-Cernay 2018**

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport. Il est tenu à la disposition des personnes qui souhaitent en prendre connaissance en mairie.

### **Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP)**

L'entreprise ROGER MARTIN a remporté l'appel d'offre concernant le remplacement de la totalité de la conduite en fonte grise de la rue du Château à Schweighouse-Thann. Ces travaux seront pris en charge par le SIAEP.



## Vie municipale

### Aménagement de la rue du Château

Ouverture des plis de l'appel d'offre de l'aménagement de la rue du Château avec M. MEYER du Bureau d'Etude COCYCLIQUE. 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre : COLAS, TEAM TP, STP MADER et ROGER MARTIN. Les dossiers seront étudiés par le maître d'œuvre. Pour ces travaux, estimés à 182 000 €, il faut compter 4 semaines de préparation et 7 semaines de travaux soit 11 semaines de chantier.

de l'exercice 2019, pour la section investissement.

DESIGNATION	DIMINUTION sur crédits ouverts	AUGMENTATION sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues investissement	3 000.00 €	
<b>TOTAL D 020 : DÉPENSES IMPRÉVUES INVEST.</b>	<b>3 000.00 €</b>	
D 202 : Frais document urbanisme, numérisation		2 080.00 €
D 2051 : Concessions, droits similaires		920.00 €
<b>TOTAL D 20 : IMMOBILISATION INCORPORELLE</b>		<b>3 000.00 €</b>

### Commission Travaux

Présentation du devis de la société ELAGAGE ET PAYSAGE concernant l'enrochement autour du pré à la salle des fêtes, mis en place en juin dernier, d'un montant de 780 € TTC.

### Commission Participative « Lien Social »

La commission propose d'organiser un concours de dessin sur le thème de la nature afin de décorer le mur derrière l'abri bus. Ce concours sera ouvert à tous les habitants de SCHWEIGHOUSE qui souhaiteront présenter des projets individuels ou collectifs. Ces dessins seront exposés au Dorfhisla (découverte du nouveau lieu de rencontre) et soumis au vote de la population.

### Conseil Municipal du 7 novembre 2019

#### Décision modificative n°1 : budget primitif 2019

Mme Marie-Paule MORIN, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin de pallier au dépassement budgétaire au chapitre 20.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE la décision modificative N°1 proposée du budget principal de la commune

### Détermination des taux de promotion propre à l'avancement de grade

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les taux de promotion propre à l'avancement de grade à 100 % pour l'ensemble des cadres d'emplois. Le taux est applicable à l'effectif des fonctionnaires territoriaux remplissant les conditions individuelles d'avancement de grade. Il détermine le nombre maximum de fonctionnaires territoriaux de chaque cadre d'emploi pouvant être promu.

### Création d'un service de paiement en ligne : PayFIP

M. le Maire rappelle qu'un service de paiement en ligne doit être mis à la disposition des usagers par les collectivités et précise également que l'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP permet de respecter cette obligation. Au sein de la commune, ce nouveau service permettra de faciliter le paiement des factures de produits divers. Il sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans des conditions de sécurité optimale. A réception de son avis de somme à payer, l'utilisateur se connecte en mode sécurisé sur la page de paiement de la DGFIP puis il choisit



son mode de paiement (par carte bancaire avec frais bancaire pour la collectivité ou prélèvement SEPA).

Considérant la volonté de la commune de proposer, dès aujourd'hui, un service de paiement en ligne, accessible aux usagers, et donc d'anticiper l'obligation de fournir un tel service à titre gratuit à compter de début 2020 et que l'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP permet un paiement simple, rapide et accessible par prélèvement SEPA unique ou par carte bancaire grâce au service TiPi « Titre payable par Internet », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP à partir du site sécurisé de la DGFIP.

### **Motion contre le projet de restructuration des services des impôts et des trésoreries**

Les collectivités locales du département ont été alertées d'un projet de fermetures massives des services des impôts des particuliers et des entreprises ainsi que des trésoreries locales, véritables services publics de proximité.

Ce choix de restructuration, au nom de la rationalisation budgétaire, ne faciliterait la tâche ni des régisseurs de recettes, ni des administrés, notamment les personnes âgées, dans la résolution des formalités fiscales, juridiques et comptables auxquelles ils sont assujettis,

Par ces motifs les élus de la commune de SCHWEIGHOUSE-THANN déplorent cette politique d'allègement des effectifs du service public et le transfert des charges aux communes aux ressources contraintes. Ils s'opposent à ce projet de restructuration et demandent instamment par la présente motion de ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture des services des impôts et des trésoreries, décisions qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas de renforcer

la fracture territoriale et numérique.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

### **Commission Travaux**

Présentation du devis de la société VONTHRON concernant la dépose de la baignoire et la pose d'une douche chez Mme et M. KIEFFER, d'un montant de 3 417€ HT (suite aux fuites récurrentes de la baignoire) – Présentation du devis de la société STIMPFLING pour le remplacement de la gouttière à la salle des fêtes, d'un montant de 122.73 € HT. Cette dépense sera prise en charge par la commune – Présentation du devis de la société SIFFERLEN pour le remplacement du carrelage extérieur à la salle des fêtes, d'un montant de 13 569.82 € HT. Cette dépense, prévue au budget, sera prise en charge par la commune Les membres de l'Association de Gestion de la Salle feront la dépose du carrelage existant.

### **Commission Consultative Communale des Sapeurs-Pompiers volontaires (CCCSPV)**

Le renouvellement de matériel est à prévoir sur le budget de la commune : 4 dossards d'ARI, et 15 tenues Kermel (environ 70 € HT le pantalon et 82,50 € HT la veste).

Un autre sujet est abordé sur la gestion individuelle et par bassin. Chaque sapeur-pompier est traité individuellement et par secteur. Ce système est étudié par le SDIS pour une mise en place souhaitée fin 2020. Le CPI de Schweighouse a exprimé son désaccord sur cette méthode.

### **Ouvrier communal**

M. Didier BURGER, ouvrier communal a demandé sa mutation à Sausheim pour début décembre.



## 2019 à Schweighouse



Vœux du Maire à la salle des fêtes en présence de nombreux Schweighousiens mise à l'honneur des Sapeurs Pompiers

11 janvier

Haut-Rhin propre : comme tous les ans quelques villageois se sont rassemblés pour parcourir les rues et les chemins de Schweighouse et ramasser les débris laissés dans la nature tout au long de l'année



20 mars

30 mars

Visite de la déchèterie pour le conseil et les commissions participatives



6 avril

10 avril

Visite du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) à Guewenheim par le conseil municipal

25 mai

Séance de plantation et d'installation des décorations de Pâques



Journée citoyenne : une petite cinquantaine de bénévoles qui sont venu à bout d'une quinzaine de chantiers. Un bon coup de neuf pour le village !



Journée de travail  
pour l'entretien du  
parcours sportif



7  
janvier

6  
janvier

Traditionnel repas des  
aînés à la salle des fêtes,  
régalé par les petits plats  
copieux de chez Edel et  
les elixirs de l'ABC





## 2019 à Schweighouse



Sortie cinéma offerte par la commune pour les jeunes Schweighousiens avec au programme : Maléfique, le Pouvoir du Mal pour les grands et La Reine des Neiges II pour les plus jeunes

13 décembre



Le Saint Nicolas est repassé par Schweighouse avec son âne et Hans Trapp. Cela a fait venir beaucoup de monde !  
Même M. Minssieux était là !



4<sup>ème</sup> édition du pique-nique tricolore sous le préau de l'école : chacun apporte son repas et sa vaisselle, la mairie offre l'apéro et fournit les barbecues



13 juillet



Cérémonie de célébration du 11 Novembre en commun avec Aspach-le-Bas, avec la participation de la clique de Schweighouse et des enfants



6 décembre

2 décembre

Travaux de voirie sur la rue du Château



11 novembre

Cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries



11 octobre



28 - 29 septembre

Cérémonie de passation de commandement du chef de corps et 130<sup>ème</sup> anniversaire du corps des Sapeurs Pompiers de Schweighouse





## 2019 à Schweighouse

### Journée citoyenne

Pour cette sixième édition ce sont 46 adultes et enfants qui se sont retrouvés dès 8h pour venir à bout des 15 ateliers programmés.



#### Dorfhisla

Détapissage des murs de l'entrée, afin que la commission participative Lien Social puisse mettre un enduit à la chaux sur les murs comme cela avait déjà été fait sur les pièces principales.

#### Place de la mairie et cimetière

Désherbage et nettoyage de la place et du cimetière.



#### Installation des parkings à vélo

Sur la place de la Mairie ont été installés 2 parkings à vélo le long de la rampe d'accès à l'église.

Ces places de parking pourront être utilisées par les écoliers ainsi que par les personnes qui doivent se rendre à la mairie ou à l'église.





### Installation de barrières devant le Dorphisla

Des barrières ont été installées afin de supprimer les 4 places de parking pour voiture.

En effet quand des voitures sont garées devant le Dorphisla il ne reste pratiquement plus de trottoir.

C'est dans un souci de sécurité pour les enfants se rendant à l'école qu'il a été décidé de mettre des barrières.



### Parcours sportif

Entretien du parcours adapté et vérification des agrès.  
Contrôle du serrage et du bon état des différents agrès.

### Forêt

Les jeunes arbres ayant grandis, les filets de protection dans les parcelles 6 et 11 ont été enlevés.



### Boîte à livres

Ponçage et lasure de la boîte à livres



### Aire de jeux

Le panneau « Kind'aire platzla » a été repeint.





## 2019 à Schweighouse

### Décorations

Rangement et tri des différentes décorations réalisées par les « Déco folies ».

### Calvaire près de la mini déchetterie

Etalage de la terre provenant du sentier piétonnier, retrait des gros cailloux et nivelage du terrain.



### Giratoire et plate-bande rue de l'église

Aménagement de 4 parcelles fleuries dans le giratoire ainsi que préparation et nivelage puis engazonnement du giratoire et de la plate-bande rue de l'église.



### Abris de bus

Le mur derrière l'abri de bus au coin de la rue Principale et de la rue de Brignais a été nettoyé et repeint.

### Mairie

En vue des élections européennes qui se sont déroulées le lendemain de la journée citoyenne, une équipe a eu pour tâche d'installer le bureau de vote à la Mairie



### Le dernier chantier,

celui du repas qui a permis à tous de se retrouver pour un moment de convivialité autour de grillades.

**Merci à l'Association de Pêche pour la mise à disposition de l'abri.  
Merci à tous les participants**



## Fleurissement et décorations

Comme les années précédentes, des bénévoles ont rejoint l'équipe municipale pour les plantations du printemps et de l'automne. Un grand merci pour leur aide.

Et comme l'été 2018, 2019 fut chaud et peu arrosé. Malgré cela les jardinières et potées étaient bien fleuries jusqu'en fin octobre.



Les bénévoles Déco Folie se sont retrouvés dès le printemps pour réaliser de nouvelles décorations. Ce sont plusieurs soirées, à couper, scier, découper, tracer, peindre, vernir... dans une ambiance conviviale.



En septembre, pour le 130e anniversaire du Corps des Sapeurs-Pompiers, l'équipe a réalisé une déco sur la scène de la salle des fêtes.

Puis, à l'occasion de l'exposition Loisirs et Passions des 26 & 27 octobre 2019, l'équipe a réalisé une mise en scène sur le thème de l'automne dans la salle des fêtes.



orné les sapins.

Dès la mi-octobre le groupe a travaillé sur les sujets de Noël pour accrocher au sapin, au pied de la collégiale à Thann. Des bonbons et des sucettes découpés dans des morceaux de polystyrène ont ornés le sapin représentant le village.

Enfin début décembre le groupe a installé les décorations dans le village,



Merci à chacun et chacune d'avoir contribué à l'embellissement du village, de lui avoir apporté une touche d'originalité...



## 2019 à Schweighouse

### Concours des maisons fleuries 2019

Le concours des maisons fleuries a été reconduit en 2019. Le jury, composé cette année de Mme Lemarquis Marguerite, M. Guth Jean Jacques, M. Goepfert Alain et de Mmes Roellinger Claudia et Rimelen Sylvie du Conseil Municipal, a sillonné les rues du village le 8 aout 2019.

Comme en 2018, M. Rimelen Michel, conseiller municipal, a mis son pickup à la disposition du jury. Mme l'adjointe Weiss Laurence et M. l'adjoint Schmitt Michel ont accompagné le jury dans leur tournée.

Le palmarès de l'édition 2019 est le suivant :

1<sup>er</sup> : M. et Mme SESTER Xavier, 12b rue de Reiningue



2<sup>ème</sup> : M. et Mme HEARN Mark, 21b rue des Vosges





3<sup>ème</sup> : M. et Mme HOWALD Roland, 18 rue du Pont d'Aspach



4<sup>ème</sup> : Mme NACHBAUR Maria, 8 rue du Pont D'Aspach

5<sup>ème</sup> ex aequo : Mme BILLIG Raymonde, 15 rue des Vosges

5<sup>ème</sup> ex aequo : M. et Mme RINGENBACH Raymond, 10 rue d'Aspach-Le-Bas

7<sup>ème</sup> : Mme DESROIX Ginette, 25 rue Du Pont D'Aspach

8<sup>ème</sup> : M. et Mme ERNST Jacques, 14 rue de l'Eglise

9<sup>ème</sup> : M. et Mme KRUGLER Antoine, 12c rue d'Aspach Le Bas

10<sup>ème</sup> : M. et Mme KRUGLER Robert, 14 rue d'Aspach Le Bas

11<sup>ème</sup> : M. GRUNENWALD Mathieu et Mme PELLETIER Caroline, 2 rue du Chêne

12<sup>ème</sup> : Mme RISACHER Elise, 4 rue de la Forêt

13<sup>ème</sup> : M. et Mme LUDWIG Raymond, 23 rue du Pont d'Aspach

14<sup>ème</sup> : M. et Mme SCHNAPPER André, 5 rue du Pont d'Aspach

15<sup>ème</sup> : M. et Mme CHRISTEN Bernard, 10 rue du Hêtre

## Fêtes des voisins

Première fête des voisins, des rues de Brignais, Moulin, du Traineau et du Baerenbach qui a eu lieu le 2 juin 2019.

Nous n'étions pas nombreux pour cette première fête des voisins, mais l'ambiance y était tellement sympathique que tous ceux qui étaient présents souhaitent réorganiser la journée en 2020.





Zoom sur ...

## La vie d'un marché local : Saison 2

# Marché du Terroir

Après la naissance du marché du terroir l'an dernier, 2019 l'a vu évoluer avec notamment une animation musicale à chaque marché, un stand de dépôt-vente et un marché de la St Nicolas.



La préparation de la saison a commencé dès janvier 2019 avec la mise à jour de l'affiche. La trame générale a été conservée car elle marque l'identité du marché mais l'affiche a été modifiée en tenant compte des différentes remarques reçues (annonce du troc aux plantes et de la présence d'une buvette / petite restauration, amélioration de la présentation des marchandises proposées, ...)

Bonne nouvelle, la communication du marché était à nouveau prise en charge par la CCTC dans le cadre du Gerplan.

La météo n'a, par contre, pas autant joué en notre faveur que l'an dernier avec beaucoup moins de soleil et souvent un vent froid n'incitant pas les gens à prendre leur temps. Néanmoins, les clients commencent à prendre leurs habitudes ainsi que les exposants qui, pour la grande majorité, reviennent tous les mois et sont en général très attachés à leur emplacement.



L'animation musicale des Barg Alm Kreiner des deux premiers marchés de la saison a été bien appréciée, les musiciens se déplaçant de stand en stand. Cette satisfaction nous a poussé à rechercher des animations musicales pour les autres marchés également. Ce qui n'est pas sans difficulté car nous ne voulions pas dépenser trop de budget pour cela. Nous avons cependant relevé le défi pour vous offrir à chaque fois, un peu d'animation, pour un coût global de 800€, dans l'enveloppe budgétaire accordée par la mairie.



Les autres tentatives d'animation n'ont malheureusement pas aussi bien fonctionné : jonglage ou concours de la cucurbitacée n'ont pas attiré grand monde et le stand de dépôt-vente peine encore à faire le plein. Nous ne renonçons pas à trouver une formule qui attire plus de chalands.

Enfin, nous avons proposé de faire un marché pour la St Nicolas, en marge de la manifestation proposée par la mairie. Ne sachant pas trop a priori combien d'exposants viendraient, nous n'avons pas fait beaucoup de publicité autour de ce marché. Et pourtant, une bonne partie des exposants sont venus et, même s'il n'y a pas eu énormément de monde, les clients habituels sont également venus avec plaisir à ce dernier marché de l'année.

Parallèlement, la réflexion sur la création d'une association a continué. Si ce projet ne s'est pas concrétisé en 2019, il est cependant toujours d'actualité et différentes actions ont permis de générer un petit capital de départ : la gestion des buvettes des marchés d'août et de septembre, la vente de vin nouveau en octobre et la vente de biraweckas, leckerlis et gelée de groseilles au marché de la St Nicolas



Nous allons démarrer la préparation de la saison 2020. Si vous désirez participer à cette nouvelle aventure en tant qu'exposant ou en tant qu'organisateur, vous êtes les bienvenus. De même, si vous avez des idées d'animations pour le marché, des propositions de groupe pour la musique, n'hésitez pas à nous contacter : Josiane Deiber ([j.deiber@outlook.fr](mailto:j.deiber@outlook.fr)) ou Michel Schmitt ([michel.schmitt2@club-internet.fr](mailto:michel.schmitt2@club-internet.fr)).

L'équipe Marché de la Commission Participative Santé



## Zoom sur ...

### Renaissance du Dorfhisla

Au cours de l'année, les forces de la Commission Participative Lien Social se sont concentrées sur la fin de la rénovation du Dorfhisla. Ce qui a porté ses fruits puisque enfin, après deux ans et demi de réflexions et de chantiers, les travaux ont officiellement été terminés début décembre 2019.

Parmi les nombreuses idées qui avaient été rassemblées sous l'égide de notre commission, beaucoup nécessitaient l'ouverture d'un lieu où chacun pourrait s'y retrouver, échanger des idées, des objets, des propositions, etc.

Le Dorfhisla semblait tout désigné pour accueillir ces échanges, mais son état d'alors ne permettait pas d'accueillir du monde dans de bonnes conditions.

Ainsi, en parallèle de l'élaboration de la boîte à livres (mise en place courant 2018), la commission a réfléchi aux possibilités de rénovation de ces lieux. Les idées les plus folles sont allées jusqu'à faire tomber le mur mitoyen, installer une terrasse au-dessus de l'accès au garage pour avoir un accès ouvert sur la place du village ! Idée intéressante, mais demandant un budget qui n'était pas disponible à ce moment-là.

Nous nous sommes donc cantonnés à la réfection des murs et des sols et à l'aménagement des deux pièces pour les rendre agréables à vivre.

Il fallait tout d'abord assainir les lieux qui avaient subi un dégât des eaux. Ainsi un artisan est intervenu pour faire le travail et repeindre les plafonds.

Dans l'esprit de notre commission basée sur le « lien social », nous avons voulu que la rénovation se fasse le plus possible en chantiers participatifs.

C'est ainsi que nous avons fait appel aux jeunes pour détapisser les deux pièces principales. Ceux-ci ont répondu présents et nous les en remercions très chaleureusement. Nous espérons que ce ne fut pas trop pénible, mais vu l'ambiance des séances nous ne sommes pas trop soucieux.



Nous avons ensuite détapissé l'entrée lors d'une journée citoyenne et recouvert les murs de 2 couches de chaux au cours de deux jours entiers et deux demi-journées de travail.

Nous remercions les personnes qui ont bien voulu donner de leur temps au cours de ces journées qui se sont déroulées dans la bonne humeur.

Au final, le sol en lino a été recouvert par un parquet par un artisan.



Une fois les murs et sols rénovés, nous nous sommes attelés à l'aménagement des lieux. Nous avons récupéré un ensemble salon et des chaises qui ont été rénovés par nos soins, acheté les meubles et de la vaisselle chez EMMAÜS, trouvé du tissu pour égayer le tout. Nous remercions Charles pour avoir mis son savoir à notre service pour recouvrir les chaises et Claudia pour avoir recouvert des coussins avec le restant de tissu. Nous avons également acheté des lustres à de jeunes architectes.



Tout ceci n'aurait pas été possible sans le soutien financier de la commune qui a pris en charge les matériaux et la pose du plancher. Nous remercions l'ensemble du conseil qui nous a soutenu dans la démarche.



## Zoom sur ...

Aujourd'hui les lieux sont prêts à recevoir les activités que nous souhaitons mettre en place. Comme cela a déjà été mentionné, l'idée est d'en faire un lieu de rencontre pour tout le monde. Nous aimerions y installer un tableau d'affichage pour des petites annonces, proposer du troc (de graines par exemple), installer un ordinateur permettant d'aider des personnes mal à l'aise avec internet à faire certaines démarches administratives, organiser des soirées à thème : jeux de cartes ou de société, discussions, soirées sans écrans, ou simplement des moments pour se retrouver autour d'un café pour discuter de tout et de rien...

Nous pensons ainsi commencer dès début 2020 à ouvrir les lieux 2 fois par mois, la salle de réunion restant disponible par ailleurs pour les associations et les différents groupes de travail de la mairie.

Suite au questionnaire sur les activités souhaitées, nous allons organiser des ateliers sur la cuisine, sur le bien-être (yoga, méditation...) et sur le bricolage, les arts créatifs.

Nous pensons aussi profiter des lieux pour mettre à l'honneur les différents artistes du village et nous réfléchissons aux possibilités de montrer leurs œuvres.

Ainsi sont déjà exposées les œuvres proposées pour repeindre le mur derrière l'abri de bus. Tous les villageois pourront voter. Nous vous informerons des horaires d'ouverture des lieux.

En attendant, voici une reproduction des 5 propositions :





## La forêt de Schweighouse

La forêt occupe les extrémités Nord et Sud de la commune, sur des sols assez superficiels, acides et caillouteux. Elle couvre une superficie de 322 hectares sur les 1078 hectares du ban, soit 30 % du territoire communal. Ses lisières servent de décor paysager à notre beau village.

Les boisements communaux soumis au régime forestier (ONF) couvrent 101 ha, soit un tiers de la couverture forestière totale. Les autres boisements sont privés.



La forêt communale paie un lourd tribut avec la mise en coupe d'emprise par RFF (Réseau Ferré de France) de 11 hectares (10 % de la surface) pour le projet de création de la LGV (Ligne à grande vitesse). Puissent les lisières de ces parcelles ne jamais servir de décor aux passagers d'un TGV! Les altitudes extrêmes de notre forêt sont de 290 m à 326 m, elle présente un peu de reliefs sur la rive gauche de la Doller. La rivière évolue au Sud de Schweighouse dans un environnement essentiellement forestier. Au droit du Haegele se trouve une zone humide inventoriée de 2 hectares, ripisylve\* d'une rivière de montagne, gérée par le Conservatoire des Sites Alsaciens et propriété du Département.

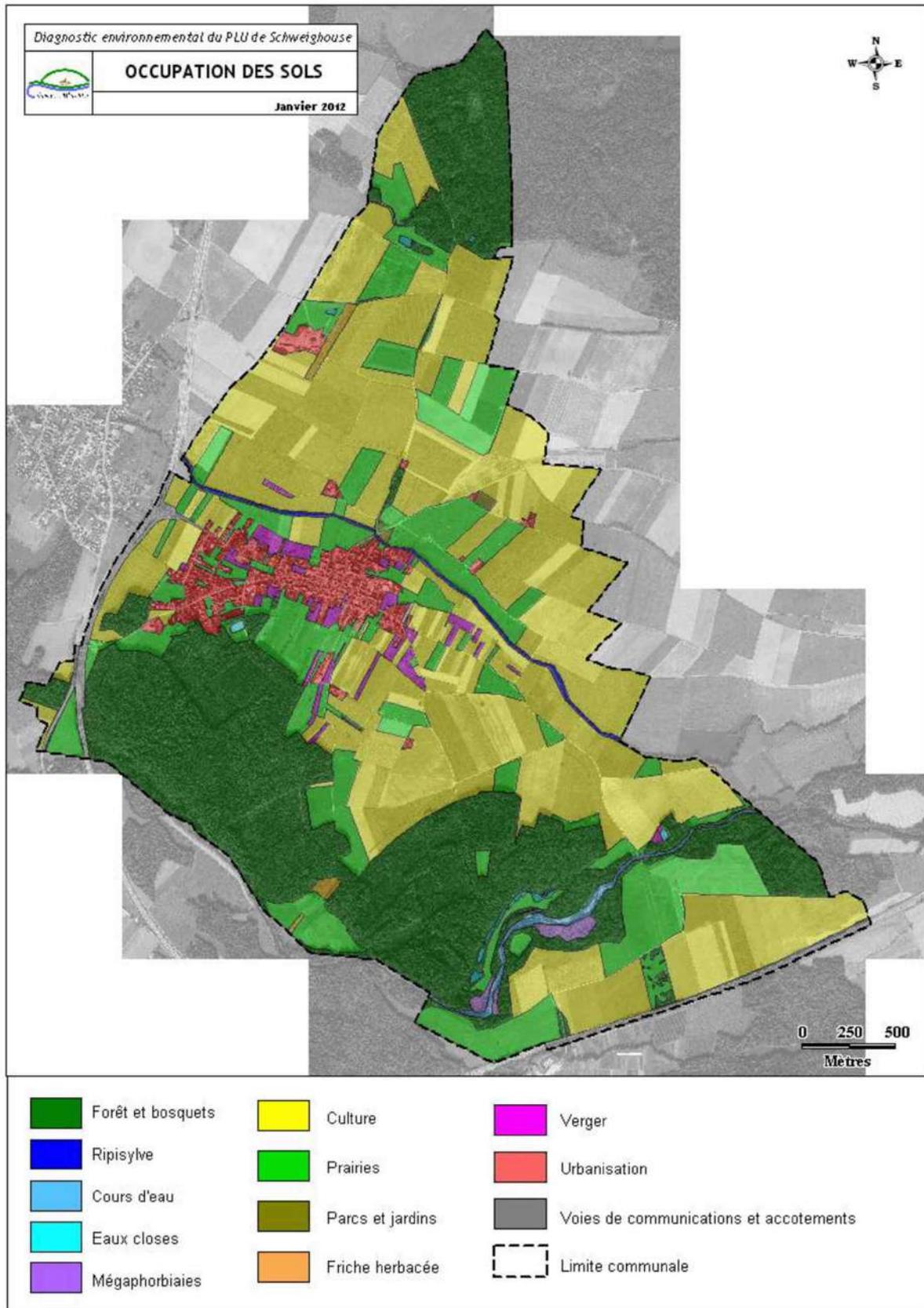
\*La ripisylve décrit l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. L'absence de ripisylve favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau.

La forêt est plutôt jeune dans son ensemble, conséquence de la résorption des dégâts importants causés par la mitraille lors des deux guerres mondiales.

La forêt a trois grandes fonctions : produire du bois, accueillir le public et préserver l'environnement. En vue d'une évolution harmonieuse, un plan d'aménagement forestier sur 20 à 30 ans est proposé par l'ONF et approuvé par le Conseil municipal. Le plan en cours va de 2014 à 2033. Chaque année est établie l'assiette des coupes de bois, vendu par adjudication comme bois de chauffage ou comme bois d'œuvre pour les plus beaux arbres.



Zoom sur ...





### Les boisements :

Il s'agit essentiellement d'une hêtraie-chênaie. Pour le chêne, il s'agit du chêne sessile, et dans une moindre mesure de chêne pédonculé.

Les essences présentes sont :

- 45 % de hêtre
- 23 % de chêne
- 14 % de frêne
- 6 % de charme
- 4 % d'érable sycomore
- 3 % de merisier
- 3 % de chêne rouge d'Amérique
- 2 % autres feuillus

Les autres feuillus sont le bouleau, le saule marsault, l'érable plane, le robinier, l'érable champêtre, l'aulne glutineux, le noisetier. Il y a quelques résineux.

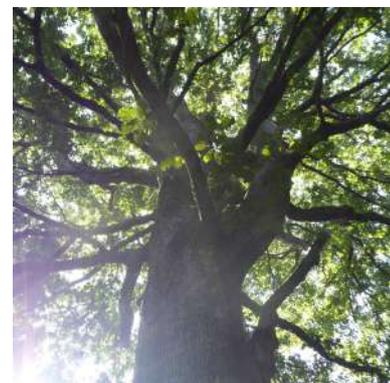
Pour la production de bois l'essence objectif sur le long terme est le hêtre, suivi du chêne.

Sur le plan sanitaire un problème patent touche le frêne, c'est l'évolution de la chalarose induite par un champignon qui ronge les racines, la chalara fraxinea. Quelle tristesse de voir les frênes tomber les uns après les autres depuis quelques années.

### Et puis il y a la merveille ...



On ne peut pas évoquer la forêt de Schweighouse sans présenter son arbre le plus remarquable : le Grand chêne. C'est un chêne sessile ou *Quercus petraea* de 40m de haut, faisant 5,44m de circonférence et âgé de 250 ans au moins. Ce géant, en bonne santé, ne peut être manqué tant il dépasse en taille la jeune forêt environnante - à 30 mètres derrière l'étang, sur le parcours de santé.



Ce chêne est répertorié dans l'ouvrage « Arbres remarquables dans le Haut-Rhin » publié par le Conseil départemental en 2011.

Il convient de noter aussi, à proximité l'existence de cinq ormes diffus, une essence peu répandue. La forêt présente un enjeu local d'accueil du public pour la promenade, la pratique du sport, les loisirs en famille. Un lieu où chacun peut se ressourcer.

*Ecoute l'arbre et la feuille  
La nature est une voix  
Qui parle à qui se recueille  
Et qui chante dans les bois  
Victor Hugo*





## Zoom sur ...

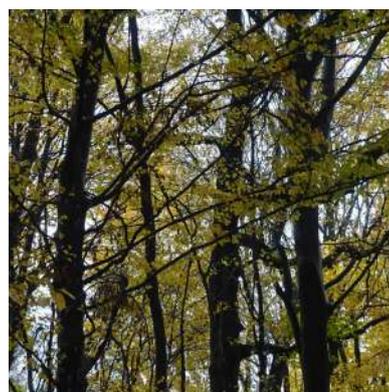
### L'enjeu environnemental

La diversité des espèces est favorisée. Le maintien d'arbres morts, d'arbres à cavités pour accueillir la faune et les champignons est pris en compte. Les gros travaux sont interdits durant la période de reproduction des animaux protégés. La forêt sert de lieu de vie et de refuge au gibier, il importe de maintenir un équilibre faune-flore. Elle sert de noyau à un lot de chasse communale loué par adjudication pour une durée de 9 ans. Les cervidés causent des dégâts en perturbant la croissance des jeunes plants. Pour remédier à ce problème il faut mettre des protections autour des plants, mais aussi revoir les plans de tir.



*Quand la vie est une forêt,  
Chaque jour est un arbre  
Quand la vie est un arbre  
Chaque jour est une branche  
Quand la vie une branche  
Chaque jour est une feuille.*

*Jacques Prévert*



Sources : Aménagement forestier de la forêt communale de Schweighouse 2014-2033 par l'ONF, Rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisation de Schweighouse, 2016 – Cabinet Waechter.



### La faune et la flore forestière

La plupart des grands rapaces alsaciens utilisent les grandes frondaisons de la forêt de Schweighouse pour établir une aire : l'Autour des palombes, la Bondrée apivore, la Buse variable, l'Epervier d'Europe. Le Grand corbeau viendra peut-être bientôt y construire aussi son nid. Les rapaces nocturnes ne sont pas en reste puisque la Chouette hulotte, le Hibou moyen-duc y sont fréquents. En lisière de forêt, vous pourrez entendre la Chouette chevêche, récemment revenue sur la commune, "miauler" depuis les vergers.

Les 6 espèces de pics peuvent y être entendus tambouriner : le Pic vert (plus un hôte des vergers que des forêts épaisses), le Pic cendré (il ne semble pas présent régulièrement), le Pic épeiche, le **petit pic épeichette** (version miniature du pic épeiche, il n'est guère plus grand qu'un moineau !), le pic mar (quasi inféodé aux chênaies) et le Pic noir qui fore de grosses cavités sur les troncs lisses. Profitant de ses cavités, le Pigeon colombin vient nicher.



Toutes ces cavités forées, entretenues par les pics servent à de nombreuses espèces : des oiseaux bien sûr comme la Sittelle qui va maçonner l'entrée pour rendre l'entrée aux bonnes dimensions, mais aussi des mammifères comme les Loirs gris ou le Léroty ou encore comme les chauves-souris arboricoles (noctules communes ou de Leisler, Murin de Bechstein ...) qui hiberneront ou qui élèveront leurs jeunes au début de l'été bien à l'abri. D'ailleurs, pendant les chaudes journées estivales, tendez l'oreille : vous pourrez peut-être les entendre. A cette période de l'année, les colonies de chauves-souris sont très loquaces et leurs échanges sont audibles pour nous (alors que leurs cris sonars ne le sont pas).



Les insectes ne sont pas en reste surtout quand les cavités commencent à pourrir : le terreau qui se développe au fond des cavités représente un milieu idéal pour les larves de coléoptères comme les **cétaines**.

Au sol, le blaireau profite de la terre meuble dans les pentes vers la Doller ou au pied de certains bunkers pour creuser ces galeries : un vrai labyrinthe qui peut déboucher sur plusieurs "gueules". Saviez-vous que cet animal est très propre : il a ses latrines installées à quelques encablures du terrier...

Cette forêt est donc un véritable réservoir de biodiversité pour une faune diversifiée et bien souvent spécialisée. C'est aussi un corridor vert qui longe la Doller et guide les espèces d'un territoire à un autre.

Assurément un espace à découvrir ou à redécouvrir !

**Texte de Stéphane OGER, Chef de Projet Naturaliste à l'Office National des Forêts, membre de la Ligue de Protection des Oiseaux**



## Zoom sur ...

### Patrick Urbani et l'art de la Photo

Patrick Urbani, schweighousien, passionné par l'art de la photographie depuis de nombreuses années a présenté sa première exposition personnelle en novembre/décembre 2019 à la Cour des Chaînes de Mulhouse. Intitulée « **Abandon et désolation** » cette expo de 40 photos était entièrement dédiée à l'Urbex.

#### Regard sur l'Urbex

Urbex vient de « urban explorer » ou exploration urbaine qui consiste à explorer des lieux construits et oubliés, donnant l'impression d'avoir été abandonnés du jour au lendemain et de faire revivre le passé de cet endroit par l'image et l'émotion qu'elle suscite, l'harmonie picturale qui s'en dégage.

Patrick pratique l'urbex depuis deux ans. Cette exploration comporte des règles strictes à respecter par tout Urbexeur : on ne force pas pour entrer dans le lieu, on ne touche à rien, on ne prend rien, on n'abîme rien pour conserver le spot en l'état.



Le travail du photographe reflète son regard personnel sur ce qu'il découvre, cela donne des images envoûtantes, souvent empreintes de poésie et d'une atmosphère de désolation toute particulière. A travers ses photos Patrick Urbani cherche à révéler un certain passé, voire l'âme du lieu ou encore à offrir une vision dont chacun peut imaginer une histoire différente.





C'est un travail de détective et de persévérance dans des lieux tels que maisons ou manoirs abandonnés, cliniques désertées, usines désaffectées. Patrick passe 2-3 heures sur un « spot », manière de bien s'imprégner du lieu. Puis une fois la bonne centaine de prises de vue exécutée, il va laisser le travail de côté durant quelques mois, pour mieux le reprendre ensuite et ne garder que les photos jugées les meilleures afin de les retravailler, de les retoucher. Il fait lui-même ses tirages au Photo-club de l'amicale du personnel de la Ville de Mulhouse.



Patrick Urbani aborde bien sûr d'autres thèmes dans son art tels que le portrait, l'architecture, le graphisme, les instants de la vie.

Parallèlement à la photo, Patrick est un grand cinéphile et a entamé une modeste démarche de cinéaste en réalisant **Ruptures**, son premier court-métrage de 13 minutes en 2016, ce film a été sélectionné dans différents festivals et primé deux fois. Son deuxième film devrait voir le jour en 2020.



Ses prochaines expositions :

- du 24 au 26 janvier 2020 participation à l'expo du Photo-club de la Ville de Mulhouse - M2A
- du 3 au 5 avril 2020 participation au Printemps de la photo de Wittenheim
- du 1<sup>er</sup> au 3 mai participation au festival de Photographie à Audincourt
- automne 2020 une nouvelle exposition personnelle à la Médiathèque de Thann

Son site web : [www.emotionsphoto.com](http://www.emotionsphoto.com)



## La parole à ...

### La classe de CM2 de Schweighouse

#### OPERATION CARTOUCHES !!

« Bonjour, nous sommes trois élèves de l'école de Schweighouse de la classe de CM2 et nous aimerions vous parler de « l'opération cartouches ».

Grâce aux cartouches d'imprimantes vides que vous avez déposées dans la boîte de collecte en 2018, nous pouvons faire un don à Enfance et Partage.

Cette association sert à aider les enfants maltraités. Enfance et partage est là pour les écouter sur son numéro vert. Ils peuvent appeler sans dire leur nom, parler de leur problème à quelqu'un et trouver de l'aide et des conseils. Enfance et partage se déplace aussi dans les écoles pour faire connaître aux enfants leurs droits et propose le jeu « En route vers mes droits ».

L'an dernier, cela a rapporté 32 000 euros à l'association (dans toute la France).

Nous vous invitons à venir déposer vos cartouches vides à l'entrée de la mairie de Schweighouse si cela n'est pas encore fait car Opération cartouches ça continue en 2020 !

Numéro d'Enfance et Partage : 0 800 051 234. Service et appel gratuit. »

HAGER Théo, HIRTH Hugo et TOESTCH Camille, CM2 Schweighouse



#### AVOS BOUCHONS

« Chaque année, l'association Handi-chiens vous remercie pour la forte participation des habitants de Schweighouse.

N'oubliez pas, ne jetez pas vos bouchons mais déposez-les à l'école

Un chien coûte approximativement 15 000 euros et est offert à la personne en situation de handicap !!!

Alors, à vos bouchons, prêts, partez !!!! »

Lola Natter, Mélua Sangregorio, Elsa Grienberger





### ENCORE DES PROJETS !!

Nous souhaitons aussi vous présenter un autre de nos projets : la collecte de vieux stylos !  
L'association Caritas, qui vient en aide aux sans-abris ou aux personnes en situation précaire, les récupère !!

Lola Natter, Elsa GRIENENBERGER et Mélua SANGREGORIO

### PIECES JAUNES

Nous aimerions aussi vous parler de l'opération Pièces Jaunes. Ceci consiste à déposer vos pièces dans la boîte située dans le hall de l'école de Schweighouse. Les pièces seront données pour aider les enfants malades à l'hôpital. Nous vous invitons à déposer vos pièces. Attention la tirelire est disponible uniquement pendant les heures de classe.

Théo HAGER, Hugo HIRTH et Camille TOETSCH

### ALEXANDRE CHARDIN A L'ECOLE !!!!!

L'an dernier, nous avons lu un livre d'Alexandre Chardin, des Vacances d'Apache. La maîtresse nous demandait de raconter à l'oral ce que nous avons retenu du chapitre que nous avions à lire en devoirs.

Notre projet était de faire une interview. Nous avons écrit plusieurs questions pour en savoir plus sur lui et nous avons même appris à écrire une lettre pour l'inviter dans notre classe.

Dites-vous que cet auteur est l'ami de notre cher et tendre directeur !! Le jour tant attendu s'est déroulé à merveille. Il a emmené nos livres pour les dédicacer.  
Alexandre Chardin est très bavard !! Nous avons passé une très belle matinée.

Ses livres sont géniaux, nous vous invitons à les lire. Il a écrit des albums pour les petits et des romans pour les plus grands.



Camille TOETSCH, Hugo HIRTH et Théo HAGER CM2



## La parole à ...

### Les associations de Schweighouse

#### *A.S. Schweighouse*

Rétrospective 2019



## ACTUALITÉS

**Une touche féminine:** Grand changement cette année dans notre comité avec l'arrivée de 3 nouveaux membres avec un grand pas vers la mixité. Bienvenue à eux.



**Un grand départ:** Un grand merci à Xavier, notre président fondateur, qui a décidé de quitter le comité, infatigable et toujours présent depuis le début de l'aventure que ce soit sur les terrains de foot ou sur les sentiers de randonnée. Il reste bien sûr notre président d'honneur et nous comptons sur lui pour nous concocter encore de beaux parcours.



Petit retour sur nos activités :



**Mars :** Tour du massif du Taennchel au départ de Ribeauvillé

**Avril :** A l'assaut de la Suisseŭ grande boucle autour de Bourrignon avec de magnifiques paysages



**Mai :** Ferrette, son château, sa grotte et ses nainsŭ .

**Juin :** Les trois Epis



**Juillet :** Week-end au centre Cap France de la Bolle, avec une belle randonnée sur les hauteurs du village. Apéro, piscine et karaoké ont également été au programme.



## La parole à ...

**Juillet (bis) :** Organisation de la buvette au marché du terroir. Bonne ambiance et danses endiablées en fin de soirée.



**Aout :** Marche de nuit à Eguisheim avec pique-nique sur les hauteurs du village à la nuit tombée, puis retour à la frontale



**Septembre :** La vallée de Munster et ses magnifiques paysages sous un beau soleil d'automne.



**Octobre :** Ah enfin ça bosse un peu ! Journée carpes frites en collaboration avec l'APS, toujours dans une bonne ambiance et encore un grand succès. Merci à tous pour votre soutien.

**Novembre :** Sur les hauteurs du Petit-Ballon



**Décembre :** Sortie à Mulhouse avec un passage au marché de Noël.

Et en **2020** ça continue

Si vous voulez être sur la photo l'année prochaine, n'hésitez pas à nous rejoindre :  
Contact : [alweiss68520@gmail.com](mailto:alweiss68520@gmail.com)



**EFS**  
Établissement Français du Sang  
*Du donneur aux patients*

**#MissingType**  
RÉS\_LUTI\_NS 2020

**JE PARTICIPE**

**A, B, O, CERTAINES LETTRES  
ONT PLUS DE POUVOIR QUE D'AUTRES...**

**L' Amicale des  
Donneurs de Sang  
vous souhaite**

**UNE BONNE ET  
HEUREUSE  
ANNEE 2020**

**et vous donne rendez vous avec  
l'EFS  
pour participer à la promotion  
du don du sang  
à partir du 6 janvier 2020,**

**A noter dans vos agendas**

**6 janvier 2020 Don du sang  
à Aspach le Bas**

**17 mars 2020 Don du sang  
à Schweighouse**

**28 mars 2020 Assemblée Générale**

**23 juin 2020 Don du sang  
à Schweighouse**

**21 septembre 2020 Don du sang  
à Aspach le Haut**



## La parole à ...



### Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse

#### 2019 une petite année...

La météo a eu raison de la récolte de pommes, certes tout le monde n'était pas logé à la même enseigne, mais en règle générale le printemps pluvieux et les grosses chaleurs en été ont eu un impact sur la quantité des pommes récoltées.

La transformation des pommes s'en est fait ressentir, autant 2018 fut une année exceptionnelle, celle de 2019 ne restera pas dans les annales : avec 163 bag in box de 5 litres (800 en 2018) et quelques bouteilles soit environs 900 litres (+ de 4000 litres en 2018)



Pour votre information, et à titre de rappel, nous mettons le matériel (broyeur, presseur et cuve de pasteurisation) à disposition des membres et nous initions les nouveaux. Chaque membre devient autonome pour traiter sa récolte et nous fournissons le contenant, carton et outre à prix modéré.





### Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse

Depuis la **création du verger en 2014**, nous organisons une plantation pour les jeunes Schweighousiens qui rentrent au CP.

C'est notre façon de sensibiliser les plus jeunes à une tradition rurale et aux joies de la récolte. Nous sommes persuadés que l'enfant qui cueille sa première pomme sur l'arbre qu'il a choisi, sera plus tard sensible à l'arboriculture et à la nature en générale.

Quand l'enfant est au CM2, il récupère son arbre pour le replanter chez lui et ainsi faire de la place au suivant.

Peut-être que cela permettra-t-il de faire revivre, ne serait-ce qu'un peu, les VERGERS D'ANTAN...

Aussi, c'est avec un brin de nostalgie que les anciens évoquent le temps où certaines prairies qui ceinturaient nos villages étaient entourées d'une ceinture d'arbres fruitiers, qui étaient alors le terrain de jeux des enfants du village et propice à la maraude.

Les vergers hébergent des hôtes très variés.





## La parole à ...



### Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse

Chaque année, des milliers d'arbres fruitiers à hautes tiges disparaissent. Avec la perte de ces vergers, ce sont de précieux biotopes abritant de nombreuses espèces d'animaux et de plantes qui disparaissent. En même temps, c'est un élément marquant de notre paysage culturel qui est perdu.



**Suivons les enfants, n'hésitons pas à planter des fruitiers, notre climat et notre sol nous permettent un grand choix.**

**Haute-tige, demi-tige, basse-tige, en espalier, quenouille, colonnaire, ... pour tous types de terrain et surfaces, même en pot.**





**Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse**

Cette année, à nouveau, 10 jeunes Schweighousiens nés en 2013 ont été mis à l'honneur.

**Le samedi 23 novembre 2019,**



**Tom  
Emmy  
Siméon  
Mathis  
Timéo S.  
Louane  
Célia  
Olivia  
Timéo M.  
Louison**

ont planté chacun leur pommier au verger des écoles.

Cette année, les variétés **Marisa, Elstar, Braeburn, Quérina-Florina et Cox Orange** ont eu la faveur des enfants.



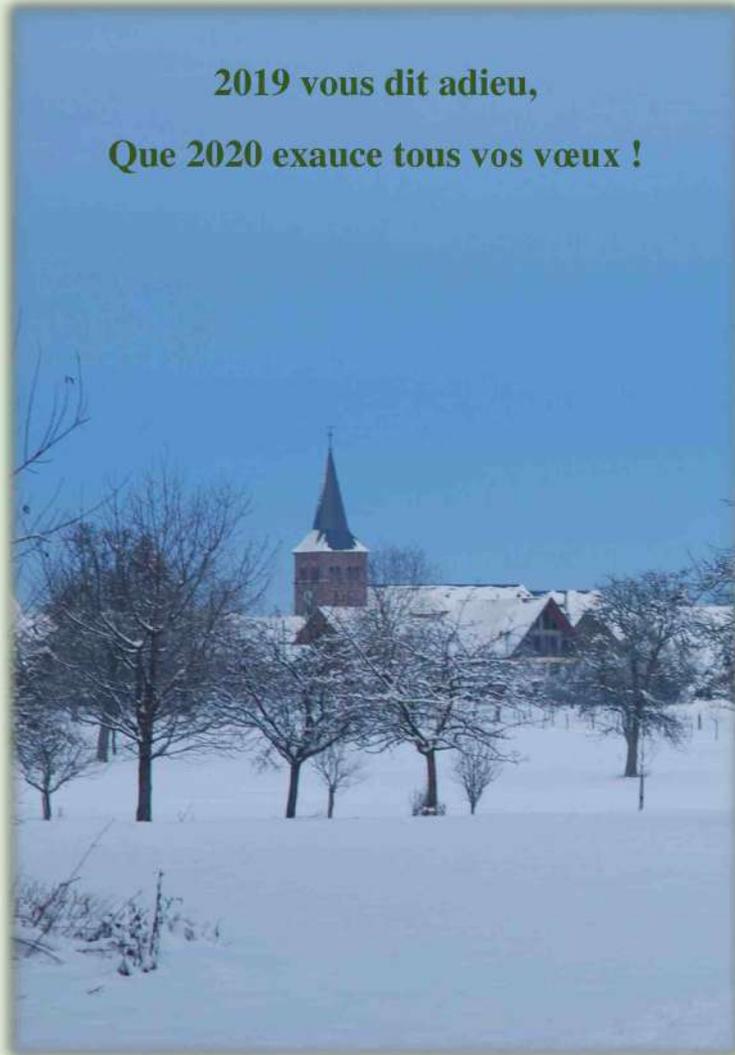


## La parole à ...



Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse

**2019 vous dit adieu,  
Que 2020 exauce tous vos vœux !**



**Les membres de l'ABC vous souhaitent  
une BONNE et HEUREUSE ANNÉE  
2020.**





## Rétrospective année 2019

L'amicale des sapeurs pompiers vous souhaite tout d'abord une très bonne année 2020. Avant de clore le dossier 2019, nous vous proposons un petit retour en photos sur les moments forts de l'année écoulée.

- ✓ 19 et 20 janvier : Week-end manifestation bourse aux vêtements et loto



Une réussite avec une salle comble et de nombreux gagnants Schweighousiens. Merci à vous pour cette belle participation et nous vous attendons nombreux pour les nouvelles éditions du 18 et 19 janvier 2020.

- ✓ 5 mai : Promenade de mai



Belle balade, pluvieuse, mais conviviale et suivie d'un repas convivial en ferme auberge.

- ✓ 28-29 septembre : Le 130eme anniversaire des sapeurs-pompiers



# La parole à ...



## Rétrospective année 2019

Cette manifestation était l'occasion d'avoir un échange entre les Schweighousiens et leurs pompiers .Une porte ouverte de la caserne et différentes manœuvres et activités tout au long de l'après-midi.



La manifestation commença samedi 28 , par une série d'échauffement et d'un concours de conditions physiques.



Puis nous enchainons sur différentes manœuvres, avec un accident de voiture,.....



## Rétrospective année 2019



*Manœuvre feu de maison*



## La parole à ...



### Rétrospective année 2019

Le dimanche était consacré à la partie officielle, avec la cérémonie de passation de commandement entre l'ancien chef de corps l'adjudant-chef SIBERLIN Benoit et le chef de corps actuel l'adjudant-chef KINDERSTUTH Yann .Puis la mise en vétérançe de l'adjudant-chef SIBERLIN Benoit, qui en prenant sa vétérançe a été élevé au grade de Lieutenant honoraire. Cette cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'école, suivie d'un défilé de véhicule jusqu'à la salle des fêtes.





## Rétrospective année 2019





## La parole à ...



## Rétrospective année 2019

✓ 2 novembre : La soirée Celte,

*Cette année, nous avons organisé pour la premières fois une soirée celte, qui avait pour but de passer un moment conviviale entre un bon repas (sanglier à la broche) et de la musique celte.*





## Rétrospective année 2019

✓ ... les prestations musicales de notre Clique...



**Solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots pour vous ? La rétrospective 2020 peut s'écrire avec vous !**

**Rejoignez la grande famille des sapeurs pompiers !**



Contacts :

M. Yann KINDERSTUTH / Chef de corps / 06 88 05 42 17

M. HIRTH Emmanuel / Président de l'amicale / 03 89 62 78 12



## La parole à ...



**L'U.S.C.S. vous  
souhaite ses  
meilleurs vœux  
de bonheur  
pour**



L'année 2019 a été une année riche en événements puisqu'en sus des activités hebdomadaires, il y a eu :

- La deuxième édition des Courses Nature de Schweighouse le 8 mai 2019
- La projection du film « Trashed » le 22 mai 2019 suivi d'un débat avec Clémence Pouclet, auteure du livre « Ma santé, ma planète, mon budget, Guide pratique pour agir au quotidien »
- La troisième édition de l'expo Loisirs et Passions le week-end des 26 et 27 octobre 2019

### Activités hebdomadaires

L'USCS organise toute l'année:

- des cours de Fit-mix (cardio, step, ballon) le lundi de 19h à 20h
- des cours de hip-hop le mardi de 18h15 à 20h
- des cours de badminton le mercredi de 17h à 18h15 (pour les jeunes) et de 18h15 à 19h45 (pour les adultes)
- des cours de gymnastique d'entretien le jeudi de 19h à 20h
- des cours de gymnastique rythmique le jeudi de 20h à 21h
- des séances de running le dimanche matin.

Si vous êtes intéressés par une de ces activités, vous trouverez toutes les informations sur le site de la commune, rubrique Associations (<http://www.schweighouse-thann.fr/fr/information/55747/uscs>).

### Courses Nature de Schweighouse

La seconde édition des Courses Nature de Schweighouse s'est déroulée sous une pluie fine et persistante contrairement à la première édition.

Cela n'a pas empêché plus de 310 courageux à prendre le départ. Deux parcours étaient à nouveau proposés : un de 7 km et un autre de 17,5 km. Parcours vallonnés dans la forêt de Schweighouse et jusqu'au long de la Doller et l'abbaye de l'Oelenberg pour le plus long.





Un grand nombre de bénévoles du village se sont mobilisés pour faire de cette course une réussite. Un grand merci à eux et également aux pompiers qui ont assuré la sécurité.

141 coureurs et coureuses étaient au départ du parcours de 7km et 173 à celui de 17,5km. Un certain nombre de Schweighousiens et Schweighousiennes (actuels ou anciens) étaient inscrits à cette course dont notamment Bénédicte Schaffner, première femme sur le parcours 17,5km avec un temps de 1h12mn56s !



La course a généré un bénéfice de **1500€** pour **Joseph Fritsch**, notre champion schweighousien de Handybike. Les gains lui ont été versés le 11 juillet 2019 à l'occasion d'une petite cérémonie où les bénévoles furent également invités.



Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu **le 3 mai 2020**.



## La parole à ...

### Projection du film « Trashed »

Pour la quatrième année, la section Culture de l'USCS tente de vous proposer des films que vous n'irez vraisemblablement pas voir de vous-même au cinéma. C'est aussi l'occasion de discuter autour de sujets d'actualité.

Après le parcours d'un jeune En Quête de Sens à sa vie à travers la planète, une soirée détente autour de l'acceptation de l'autre dans toute sa différence (La Vache) et une soirée sur le thème du jardinage avec les conseils avisés d'un Grand-Père, dont nous avons visité le Jardin une année entière, nous nous sommes intéressés à l'impact de nos déchets sur notre environnement.

Sujet doublement d'actualité, puisque la soirée de projection se déroulait lors de la semaine la plus chaude de l'année avec des pointes de température avoisinant les 40°C.

C'est certainement pour cette raison que peu d'entre vous se sont déplacés pour voir le film Trashed (Saccagée) de Candida Brady où celle-ci suit l'acteur britannique Jeremy Irons en Europe, Amérique et Asie afin de voir comment sont traités les déchets sur ces continents.



Afin que la soirée ne soit pas trop plombée par les annonces désastreuses sur la pollution de l'air et des océans et l'impression d'urgence de la situation, nous avons fait venir Clémence Pouclet, auteur du livre Ma Santé, Ma Planète, Mon Budget, Guide Pratique pour agir au Quotidien.

Celle-ci a animé le débat et nous a donné quelques pistes sur les alternatives aux emballages à gogo, sur les objets jetables...

Nous avons eu la chance d'avoir le soutien de la Commission Participative Environnement et du SM4 pour l'organisation et le financement de cette soirée.

Nous ne nous avouons pas vaincu, et nous réitérerons l'expérience avec une projection pour enfants lors des vacances de février et une soirée ciné-débat pour fin juin. Surveillez vos boîtes-aux-lettres !

N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos idées, si vous souhaitez un débat sur un sujet particulier ou faire découvrir un film qui vous a marqué.





## Expo Loisirs et Passions

La section Loisirs et Passions de l'USCS a organisé en 2019 et pour la troisième fois une exposition de passionnés de travaux manuels.



Le samedi 26 octobre après-midi et le dimanche 27 octobre toute la journée, des visiteurs de Schweighouse, mais pas seulement, se sont succédés sans discontinuer pour admirer le travail d'une vingtaine d'artistes.

Comme les années précédentes, les travaux d'aiguille étaient à l'honneur : patchworks, personnages, sacs, pochettes en tissus, tricots.

Le travail du bois avait également la part belle autour du tournage, du façonnage de personnages pour Noël, de maisonnettes de décoration, de jeux pour enfants, de portraits en découpe d'ombres.



Les artistes du pinceau ont pu trouver une bonne place avec pour chacun des styles différents. Les images ont aussi été bien présentes à travers des travaux photographiques de grande qualité et les coups de crayons assurés et impressionnants d'une jeune schweighousienne.

Il y a également eu cette année des nouveautés : la confection de formes à partir de papier découpé et plié, la confection de savons et shampoings maison, des confitures, de la poterie et de la sculpture, des bijoux énergétiques, des bonsaïs artificiels patiemment assemblés à base de morceaux de bois et d'herbe séchée...



L'équipe des Déco Folies qui s'occupe de décorer le village tout au long de l'année, nous a fait l'honneur de faire une décoration de saison sur la scène et à l'entrée de la salle.

Notre village est petit, mais il regorge de talents qui ne se montrent pas au grand public. De telles manifestations sont l'occasion de les découvrir et de les mettre en valeur.

Nous espérons pouvoir organiser de nouveau une telle exposition en 2021. En attendant, développez vos nombreux talents et venez les exposer la prochaine fois !





## La parole à ...



### Association des Joyeux Retraités



*Tous les jeudis après-midi de 14h à 18h, les Joyeux Retraités se retrouvent à la Salle des Fêtes pour des parties de belote suivies d'un goûter.*



*Chaque année, un repas a lieu au Glockabrunna à Balschwiller autour de carpes frites.*



*Toutes les personnes qui ont du temps libre et qui souhaitent passer un bon moment sont les bienvenues.*

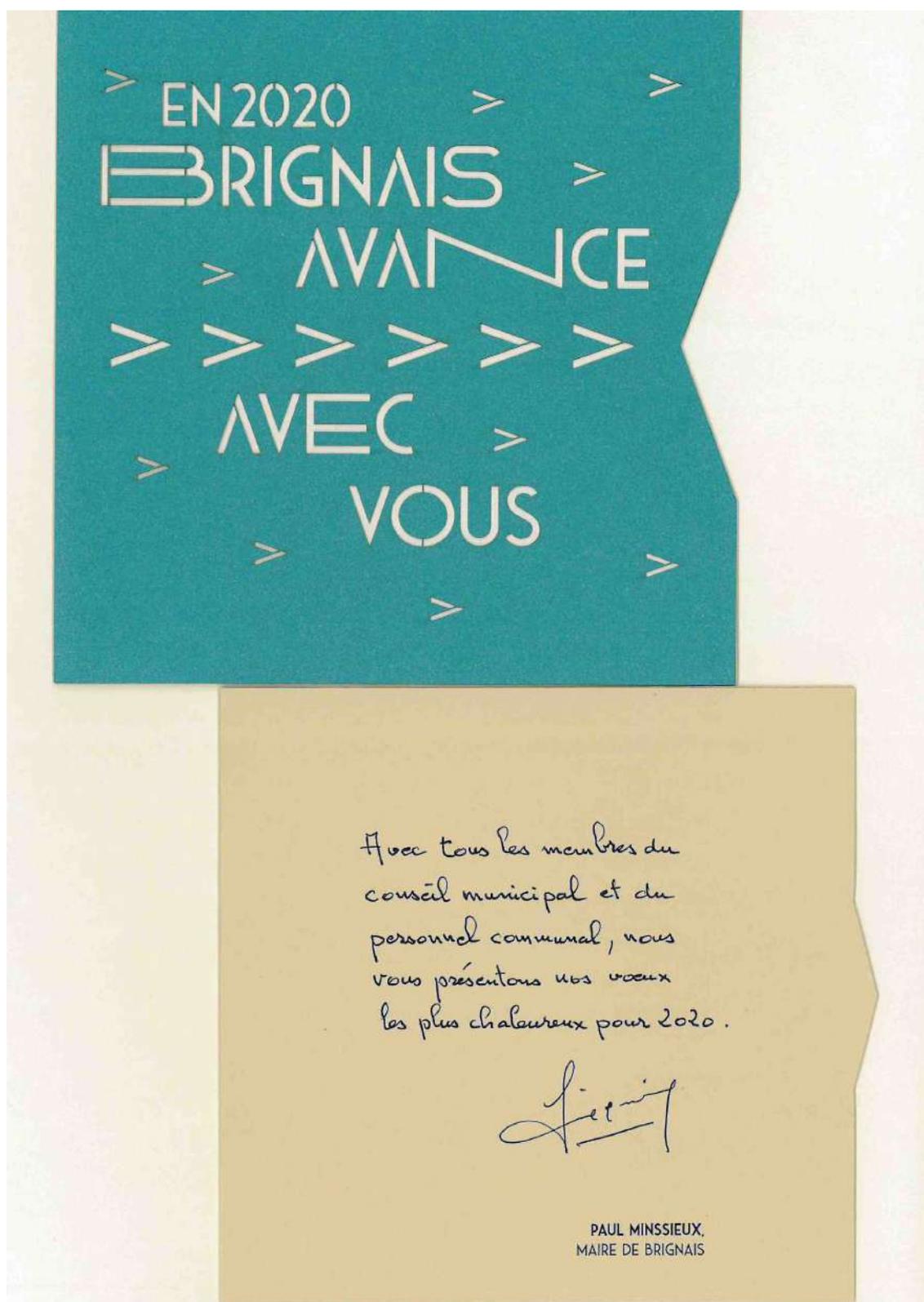


**LES JOYEUX RETRAITES VOUS SOUHAITENT  
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020.**





## Voeux de Brignais, notre marraine de guerre





## Voeux de Hirschberg, ville allemande jumelée avec Brignais



Monsieur le Maire  
Bruno Lehmann  
12 rue de Reiningue  
F-68520 Schweighouse

Gemeinde Hirschberg an der Bergstraße  
Der Bürgermeister



Dezember 2019

Guten Tag, sehr geehrter Monsieur le Maire Lehmann, *lieber Bruno*,  
einmal mehr geht ein sehr arbeitsreiches- sowie intensives Jahr langsam seinem Ende entgegen.  
Wünschen wir uns doch alle in der Adventszeit mehr Zeit für Familie, Freunde und Bekannte – leider lässt das unser Arbeitsalltag gerade vor Weihnachten meist nicht zu.

Daher ist es umso wichtiger, die Feiertage mit den Menschen zu verbringen, die uns am Herzen liegen. Gemeinsam kann man das ablaufende Jahr Revue passieren lassen und Wünsche und Hoffnungen für das neue Jahr überdenken.

Für die vor uns liegenden Feiertage möge Ihnen gelingen, dass Sie sich selbst ein wenig entspannen und zur Ruhe kommen können, damit Weihnachten bei jedem von uns tatsächlich friedvoll und besinnlich einzieht. Vielleicht kann Sie das folgende Gedicht von M. Gärtner ein wenig auf Weihnachten einstimmen:

**Es liegt ein Dämmern auf den Tagen,  
nach langer, tiefer Winternacht.  
Die Herzen harren still und fragen  
mit Sehnsucht und mit leisem Zagen  
wann wiederum ihr Heil erwacht.  
Doch mitten in das Nebelgrauen  
erklingt ein heller Glockenton.  
Nun lasst uns freudig aufwärts schauen  
mit Hoffnung und mit Gottvertrauen,  
denn gnadenvoll naht Gottes Sohn.**

Ich wünsche Ihnen, auch im Namen des Gemeinderates, ein frohes und gesegnetes Weihnachtsfest, sowie für das Neue Jahr 2020 alles Gute, vor allem Gesundheit und Zufriedenheit.

Es grüßt Sie herzlich

Ralf Gänschirt  
Bürgermeister





## Voeux de Niederau, ville de l'ex-Allemagne de l'Est parrainée par Hirschberg



*Es ist Weihnachten*

*Eine Zeit der Besinnung und der Freude.*

*Eine Zeit für Wärme und Frieden.*

*Und vor allem auch eine Zeit der Dankbarkeit.*

Mit diesem Weihnachtsgruß möchten wir uns für die angenehme Zusammenarbeit bedanken und wünschen für das neue Jahr Gesundheit, Glück und Erfolg.

  
Steffen Sang  
Bürgermeister  
Gemeinde Niederau



## La parole à ...

### Le Syndicat Mixte de Thann Cernay



#### Autopsie de nos poubelles : bilan !

Au Syndicat Mixte de Thann Cernay (SMTC), les actions menées depuis 2015 pour tendre vers un « Territoire zéro-déchet, zéro-gaspillage » prennent de l'ampleur.

Grâce **aux efforts des habitants**, le SMTC se place dans le peloton des 100 territoires de France les plus performants. En effet, la production d'ordures ménagères résiduelles par habitant du SMTC sur une année est de 94,8 kg contre 269,0 kg pour un français moyen !

Ces résultats exemplaires ont donné envie à l'équipe du syndicat d'aller encore plus loin. Pour cela, les salariés du SMTC mettent régulièrement les mains dans les ordures.



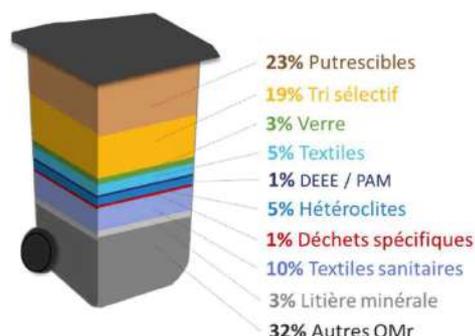
Photo l'Alsace/M.T.

L'autopsie des poubelles : un outil qui permet d'identifier la nature et la quantité des déchets produits qui pourraient encore être évités ou triés.

Régulièrement, des échantillons de poubelles d'ordures ménagères (les poubelles grises) sont prélevés de façon aléatoire pour chaque commune et chaque typologie d'habitat (les zones rurales, les zones semi-rurales, les centres villes et les collectifs) au retour des tournées de collecte hebdomadaires réalisées par la société COVED.

Les sacs récoltés au hasard sont vidés et les déchets sont triés en 10 catégories : putrescibles, tri sélectif, verre, textiles, déchets électriques et électroniques, textiles sanitaires, déchets ménagers spécifiques, litière minérale, hétéroclites (objets) et autres ordures ménagères résiduelles (éléments fins). **Une fois les déchets séparés, les résultats sont sans appel !**

- Les véritables ordures ménagères résiduelles jetées dans le bac gris ne représentent que 45% !
- Les biodéchets sont encore fortement présents (23%) même avec leur collecte en porte-à-porte, avec beaucoup de mouchoirs et essuie-tout qui sont compostables.
- La part de tri sélectif dans la poubelle grise est de 19% et ce, malgré l'extension des





- consignes de tri à tous les emballages plastiques !
- Les déchets à destination des **filières en déchèterie et réemploi prennent encore 13% de place dans les poubelles grises.**
  - Le **gaspillage alimentaire** est présent partout sur le territoire avec une part non négligeable de produits non consommés, voir encore emballés : pain, légumes, viande et poisson, bocaux de sauces ou de pâtés, biscuits, etc.



*Déchets issus des poubelles des habitants du SMTC, 2016*

**Il reste un grand potentiel d'amélioration, à vous de trier, avec l'aide du SMTC !**

- ✓ Le calendrier du tri contient toutes les informations sur les collectes et les consignes de tri ;
- ✓ Pour rappel : dans la poubelle jaune vous pouvez jeter : papiers, cartons, bouteilles et briques et tous les emballages plastiques qui ont servi à **emballer** lors de l'achat (à l'exception des emballages du boucher ou du poissonnier) ;
- ✓ Vous pouvez consulter la localisation des bornes à verre sur le site internet du SMTC : [www.smtc68.fr](http://www.smtc68.fr), rubrique : collecte ;
- ✓ Le territoire dispose de bornes à textile et d'Emmaüs ;
- ✓ 23 filières sont présentes à la déchèterie d'Aspach-Michelbach où vous pouvez trier et jeter une grande diversité de déchets (radiographies, capsules Nespresso, meubles, plâtre, etc.)

**Nouveau :** ouverture dès janvier 2020 de la Bricothèque : un espace de gratuité pour déposer et récupérer des matériaux et objets pour le bricolage, à la déchèterie d'Aspach/Michelbach.

 Pour suivre l'actualité et les animations à venir, retrouvez le SMTC sur Facebook !



## La parole à ...

### Le Pays Thur Doller

---



## Réalisation d'un Schéma Vélo à l'échelle du Pays Thur Doller

Depuis mai dernier, le **PETR du Pays Thur Doller a lancé la réalisation de son Schéma Vélo** afin de promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Cette étude, confiée au cabinet ITEM Etudes & Conseil, **est bel et bien lancée** et a pour but de définir un réseau hiérarchisé d'itinéraires à fort potentiel, **pour créer un réseau cyclable attractif** sur l'ensemble du Pays Thur Doller regroupant les 3 Communautés de communes de Thann-Cernay, la vallée de Saint-Amarin et la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Ce schéma vise à la fois les déplacements du quotidien, c'est-à-dire la pratique utilitaire mais également la pratique de loisir et touristique.

Dans le cadre de l'élaboration de ce Schéma Vélo, il apparaissait indispensable de **réaliser dans un premier temps un état des lieux** notamment sur l'offre et la demande de déplacements à l'échelle du Pays Thur Doller, de chaque Communauté de Communes et de chaque commune du territoire.

Pour ce faire, **un questionnaire a été envoyé aux communes et aux référents vélo de ces communes** afin d'identifier les projets et attentes de chaque commune. Le succès a été au rendez-vous puisque **les 46 communes du Pays Thur Doller ont répondu**.

Sur le territoire du Pays Thur Doller, **on constate une forte prédominance de l'automobile dans les déplacements, par exemple 86% des déplacements domicile/travail des habitants sont réalisés en voiture contre 1% en vélo**. La pratique quotidienne du vélo est globalement faible voire très faible pour les déplacements utilitaires (achats, travail, école...) confirment les élus du territoire interrogés à travers un questionnaire auquel toutes les communes ont répondu. On observe une pratique davantage de loisirs et de tourisme qui s'explique par la présence des infrastructures cyclables à vocation touristique (Eurovélo 5, véloroutes, ...) ainsi que par les atouts patrimoniaux et paysagers du territoire.

Pourtant sur le territoire on recense déjà 182 km d'aménagements en faveur des cycles : 78,9 km d'aménagements cyclables complétés par 103,2 km de zones pacifiées (18 % de la voirie du Pays Thur Doller présente des aménagements favorables aux cycles).

Mais ce maillage cyclable structuré par les itinéraires de vallée est discontinu. Et si 75 % des aménagements cyclables sont de bonne qualité, 14 % du linéaire est à améliorer et 11 % est considéré dans l'état des lieux comme de mauvaise qualité ou dangereux du fait de largeur insuffisante, d'un type d'aménagement inadapté à la voie qui l'accueille ou encore d'un revêtement dégradé. De plus un certain nombre de points noirs à résorber sont recensés sur le Pays Thur Doller : intersection délicate ...



*Chemin rural à Schweighouse qui est apprécié des vélos le dimanche*

En parallèle des aménagements, on constate :

- Un jalonnement de qualité sur les véloroutes des deux vallées mais à parfaire dans le cadre des itinéraires utilitaires.
- Près de 130 points de stationnement vélo représentant 979 places au total identifiés sur l'ensemble du territoire. Toutefois l'offre et sa qualité sont globalement hétérogènes sur le territoire (des stationnements denses au sein de la vallée de la Thur liée à la présence du chapelet de gares entre Cernay et Kruth, plus ponctuelle sur la vallée de la Doller).
- Une offre de services (loueurs, réparateurs, transport de bagages) et une communication (brochures, sites internet, panneaux d'information) globalement complètes et de qualité à destination des touristes.

- Quelques actions engagées en faveur de la pratique utilitaire mais des efforts qui doivent être poursuivis, comme des événements et de la communication autour de la pratique cyclable portés par des associations cyclistes et par les collectivités : Défi « Au boulot j'y vais à vélo », manifestations, ateliers d'auto-réparation, etc.

Il y a donc un potentiel non négligeable de développement sur le territoire, car on a une topographie favorable à la pratique du vélo dans les vallées où se localisent les principaux pôles, même si les liaisons transversales seront quant à elles plus délicates et qu'il faudra composer avec de nombreuses coupures (N66, voie ferrée, les cours d'eau) qui compliquent les continuités et l'accessibilité pour les vélos en allongeant parfois les distances de déplacement.

Selon les analyses menées le cabinet d'études ITEM, **plus de 2 500 déplacements domicile-travail pourraient être effectués à vélo sur le territoire par les habitants si la part de l'utilisation du vélo comme mode de locomotion atteignait entre 5 et 10% selon les distances des trajets effectués jusqu'à 5 ou 8 km, dont 768 pour des trajets intercommunaux particulièrement autour du pôle Thann-Cernay et Saint-Amarin.**

Mais dans le détail pour atteindre cet enjeu prioritaire visant à augmenter la part du vélo pour les déplacements utilitaires, le schéma vélo vise à inscrire des itinéraires cyclables visant à :

- Améliorer la pratique cyclable de courte distance pour des déplacements internes aux communes, vers les établissements scolaires, commerces, zones d'emploi etc.
- Connecter les lieux d'intermodalité au réseau cyclable en particulier les gares et les aires des covoiturages



# Etat civil



## Naissances en 2019

Toutes nos félicitations aux heureux parents  
et tous nos vœux de bonheur et de santé aux bébés !



DEIBER Victor  
Né le 3 janvier 2019



SCHNEIDER VEINACHTER  
Liam  
Né le 24 avril 2019



HOUOT BITTEROLF Coline  
Née le 30 avril 2019

Nikolic Kataleja  
Née le 01 avril 2019



GRUNENWALD Clara  
Née le 04 novembre 2019



PELLIS Marcio  
Né le 04 novembre 2019



ESTEVEES Louis  
Né le 13 novembre 2019



## Les nouveaux arrivants



### Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants du village :

M. et Mme KLAEGER Michael et Stéphanie et leur fille Joy

12 Rue du Pont d'Aspach

M. et Mme NIKOLIC Nikola et Natacha et leur fille Kataleja

10 Rue du Schinderwald

M. et Mme LANDWERLIN Ludovic et Clémence et leur fils Gabriel

19 rue Principale

M. BLAISE Adrien et ses enfants Erwan et Hugo

4A Rue du Pont d'Aspach

M. LICCO Julien et Mme SAINT-ANDRE Manon

11 rue Principale

Mme VEINACHTER Jade

19C Rue Principale

M. BOUGEROL Matthieu

7 Rue de Reiningue

M. CAULIER Christian et Mme FICHTER Mireille

11 Rue des Vosges

M. et Mme MICHEL Florent et Elodie

19B Rue Principale

M. et Mme MANIGRASSO Jean-Pierre et Michèle

22 Rue de Brignais

M. NIKOLIC Gaëtan

19 rue Principale

M. STOESEL Bernard

5 Rue de Reiningue

M. STACKLER Anthony et Mme RINGENBACH Françoise et leurs enfants Kenzo, Noémie et Diego

9 Rue du Château

M. GASSER Jérôme et Mme EHRET Claire

10 Rue de la Baronne d'Oberkirch

M. JAEGLIN Frédéric

9 Rue du Moulin

Mme CORDONNIER Céline

16 Rue de Brignais

M. MOUGIN Frédéric et ses enfants Chloé et Eliott

4 Rue du Château



# Etat civil

## Anniversaires 2020



### Heureux anniversaire à nos aînés !

#### JANVIER

HERMANN Marie-Jeanne née SESTER	92 ans le	1
RIMELEN Marie-Marthe née STEINER	85 ans le	4
HAGER Jean-Pierre	73 ans le	11
FROBERGER Anne	95 ans le	12
SCHUPP Daniel	70 ans le	13
DIETERICH Marie née RIMELEN	85 ans le	16
HOWALD Eliane née CHRISTNER	72 ans le	26
SESTER Victor	90 ans le	28

#### FEVRIER

MULOT Annie née GRESSET	71 ans le	4
KELLER Walter	75 ans le	7
JURVILLIER Bernadette née RIMELEN	84 ans le	9
SESTER Bernadette	87 ans le	11
SESTER Anne-Marie née KUTTLER	86 ans le	12
WERLIN Materne	82 ans le	12
OKTAN Ibrahim	81 ans le	16
KUTTLER Robert	79 ans le	18
KUTTLER Monique née KUBLER	78 ans le	22
BLASCO André François	71 ans le	23
NACHBAUR Gérard	90 ans le	26
DIETERICH Alice née MEYER	85 ans le	27
VANNEREUX Nicole née DIETERICH	72 ans le	29

#### MARS

BACH Louis	82 ans le	2
NAZZARO Joseph	71 ans le	2
KIRMANN Raymond	80 ans le	3
GODEL Gabriel	77 ans le	4
RIMELEN Joseph	81 ans le	11
LIDY Renée née ROHMER	90 ans le	12
HENRY Claude	74 ans le	27
BROGLY Charlotte née BIECHY	75 ans le	28
HENRY Monique née KELLER	75 ans le	30

#### AVRIL

KLEIN Jeanne née TROENLEN	76 ans le	3
KELLER Antoinette née DEIBER	70 ans le	5
KERVELLEC François	76 ans le	16
BURIDON Nelly née RAGAZZOLI	71 ans le	19
ROELLINGER Germain	93 ans le	22
KIRMANN Marie-France née MEYER	72 ans le	22
SESTER Béatrice née KRUST	81 ans le	29

#### MAI

ROELLINGER Bernadette née WELTERLIN	86 ans le	3
SIG Louis	81 ans le	3
VANNEREUX Marc	73 ans le	8
STIMPFLING Joséphine née BUESSLER	92 ans le	16
CHRISTEN Bernard	71 ans le	19
SESTER Jean Claude	86 ans le	24
WERLIN Madeleine née VOGEL	76 ans le	29
MULOT Fernand	76 ans le	31

#### JUIN

SCHNEIDER René	84 ans le	1 <sup>er</sup>
KERVELLEC Danielle née BOUSSELAIN	71 ans le	9
MEYER Marguerite	74 ans le	9
WELTERLIN Gilbert	73 ans le	10
BRAVO Bernadette née SCHRUFFENEGGER	80 ans le	16
SCHITTLY Yves	73 ans le	25
GUIDEMANN Gérard	71 ans le	26
SESTER Henriette née PARISOT	85 ans le	29

#### JUILLET

RUEZ Georgette née NACHBAUR	81 ans le	2
LEHR Maria née WERLIN	81 ans le	11
MONTANDON Georgette née WOHLGROTH	90 ans le	21
DESROIX Ginette née HEITZLER	74 ans le	24
NAHAN Marie Anne née SESTER	88 ans le	24
BRAVO Gilbert	84 ans le	26
KRUGLER Anne-Marie née GRIENEISEN	77 ans le	26



## **AOUT**

GERTHOFFER Yvonne née SCHNEBELEN	81 ans le 1 <sup>er</sup>
WELTERLIN Marie-Jeanne née HAGER	73 ans le 5
SIG Paul	75 ans le 6
KRUGLER Robert	82 ans le 8
BUSSLER Marie Thérèse née STEINER	85 ans le 11
HOWALD Roland	77 ans le 13
JARIGE Alfred	89 ans le 21
GRIENEISEN Jeanne née DIETERICH	90 ans le 22
MEYER Mariette née SCHNEBELEN	85 ans le 22
RIMELEN Marie Rose née WOLF	88 ans le 26
DE STEFANO Nicola	72 ans le 27
SIG Yvonne née GEWISS	75 ans le 28
RINGENBACH Odile née MEYER	82 ans le 31

## **SEPTEMBRE**

BRUN Nicole née STEINER	81 ans le 1 <sup>er</sup>
ZIEGLER Monique née WERLIN	71 ans le 3
RIMELEN René	87 ans le 4
IMHOFF Georges	75 ans le 5
REQUET Andrée née WELTERLIN	71 ans le 13
NACHBAUR Maria née ZURBACH	82 ans le 18
LOOS Christiane	79 ans le 22
MIESCH Brida née HOFFARTH	78 ans le 22
HERMANN Georges	89 ans le 23
KRUGLER Gérard	73 ans le 23
RIMELEN Nasria née MENHOUM	74 ans le 24
SESTER Antoinette	89 ans le 24
HAGER Louis	71 ans le 25
RIMELEN Suzanne née GUGENBERGER	91 ans le 26
SCHNEIDER Irène née KUSTER	80 ans le 28
KUTTLER Emilienne née KENZEL	72 ans le 30

## **OCTOBRE**

COUTANT Colette née MOULIN	70 ans le 1 <sup>er</sup>
SIG Béatrice née HERMANN	78 ans le 5
HERMANN Adeline née HIRTH	83 ans le 7
BITSCH Vèrene née SESTER	81 ans le 8
KRUGLER Marie-Thérèse née RENON	74 ans le 14
EDEL André	77 ans le 17
MOUROT Hubert	71 ans le 23

## **NOVEMBRE**

DEIBER Madeleine née SESTER	92 ans le 5
SIG Jeannine née HEINRICH	72 ans le 6
MULOT Annie née NIJMAN	73 ans le 8
GISSINGER Marc	74 ans le 16
HIRTH Paul	80 ans le 22
RIMELEN Jean-Pierre	76 ans le 23
STEINER Léon	80 ans le 25
RISACHER Elise née RIMELEN	83 ans le 28
LEHR Jean-Paul	86 ans le 29

## **DECEMBRE**

DIETERICH Marie Antoinette	89 ans le 5
KRUGLER Joseph	79 ans le 6
GODEL Marie-Andrée née DENIS	75 ans le 13
MURE Marguerite née SESTER	90 ans le 13
KLEIN Gérard	77 ans le 14
NACHBAUR Marguerite née GISSINGER	88 ans le 15
SESTER Marie Rose née HIRTH	86 ans le 20
BACH Marie-Thérèse née HIRTH	79 ans le 20
MULOT Jean	75 ans le 27



## **Décès en 2019**



**Nos très sincères condoléances aux familles dans la peine :**

**M. LEPINE** Dominique le 27 juillet

**Mme GREDEL** née **WEISS** Jeannette

le 1<sup>er</sup> novembre

# Renseignements pratiques

## MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE

12 rue de Reiningue, 68520 SCHWEIGHOUSE-THANN  
Tél. : 03 89 48 70 05

E-Mail : [mairie@schweighouse-thann.fr](mailto:mairie@schweighouse-thann.fr)

Site web : <http://www.schweighouse-thann.fr>

*Lundi* 9h30 - 11h30

*Mercredi* 14h00 - 18h00

*Vendredi* 14h00 - 16h30

*Pas de permanence téléphonique le mercredi matin et le jeudi après-midi*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN - CERNAY (CCTC)

3A rue de l'Industrie, CS 10228, 68704 CERNAY Cedex  
Tél : 03 89 75 47 72

E-Mail : [contact@cc-thann-cernay.fr](mailto:contact@cc-thann-cernay.fr)

Site web : [www.cc-thann-cernay.fr](http://www.cc-thann-cernay.fr)

*Lundi à Jeudi* 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

*Vendredi* 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

## GESTION DES DECHETS

Syndicat Mixte THANN-CERNAY

2 rue des Genêts, 68700 ASPACH-MICHELBAACH

Tél : 03 89 75 29 05

Site web : [www.smtc68.fr](http://www.smtc68.fr)

## DECHETTERIE

27 rue des Genêts, 68700 ASPACH-MICHELBAACH

Tél. : 03 89 75 74 66

*Avril à Septembre :* *Lundi à Samedi :*

*9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00*

*Octobre à Mars :* *Lundi à Samedi :*

*9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00*

## SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PETITE DOLLER

2 Place de Rochetoirin, 68700 ASPACH-MICHELBAACH

Tél : 03 89 48 97 11

*Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi* 8h30 - 12h00

*Lundi, Vendredi* 13h00 - 15h45

Site web : [www.syndicatscolaire-petitedoller.fr](http://www.syndicatscolaire-petitedoller.fr)

## ECOLE PRIMAIRE

Directeur du RPI : M. KEMPF Bernard

6A rue de la Station, 68700 ASPACH-LE-BAS

Tél. : 03 89 48 96 33

## SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLEE DE LA DOLLER (SMABVD)

1 Place de la Mairie, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Tél. : 03 89 48 70 58

N° d'urgence : 0810 851 851

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP)

15 rue de Thann, 68116 GUEWENHEIM

Tél. : 03 89 82 59 57

## LA POSTE

16 rue Principale, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Tél. : 36 31

*Lundi à Vendredi* 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

*Samedi* 9h00 - 12h00

## BRIGADE VERTE

Tél : 03 89 74 84 04

E-Mail : [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

Site web : [www.brigade-verte.fr](http://www.brigade-verte.fr)

## CULTE CATHOLIQUE

M. le Curé Joseph GOEPFERT

3 impasse Zurwinkel, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Tél. : 03 89 48 71 01

E-Mail : [jos.goepfert@laposte.net](mailto:jos.goepfert@laposte.net)

## CULTE PROTESTANT

M. le Pasteur Frédéric WENNAGEL

9 Faubourg de Colmar, 68700 CERNAY

Tél. : 03 89 75 40 87

E-Mail : [f.wennagel@free.fr](mailto:f.wennagel@free.fr)